

PROJET PEDAGOGIQUE 2025-2026

**des Instituts de Formation en Soins Infirmiers
de Forbach et Sarreguemines**

SOMMAIRE

INTRODUCTION	page 5
1. PRESENTATION DES INSTITUTS DE FORMATION	page 5
1.1 Les missions de l'équipe	page 6
1.1.1 La direction	page 6
1.1.2 L'équipe pédagogique	page 6
1.1.3 L'équipe administrative et de documentation	page 6
1.2 Les partenaires de l'IFSI	page 7
1.2.1 Les partenaires de stage	page 7
1.2.2 Les intervenants universitaires et vacataires	page 7
1.2.3 Les Communautés d'Agglomérations	page 7
1.3 Les administrations de contrôle et de tutelle	page 7
1.4 Gouvernances des instituts de formation	page 7
1.4.1 Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut	page 7
1.4.2 La section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants	page 7
1.4.3 La section compétente pour le traitement des situations disciplinaires	page 8
1.4.4 La Section Relative à la Vie Etudiante (SRVE)	page 8
1.4.5 La Commission d'Attribution des Crédits	page 8
1.5 La démarche qualité	page 8
2. VALEURS ET CONCEPTS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PEDAGOGIE	page 9
2.1. Valeurs et principes partagés	page 9
2.2. Conception de l'alternance	page 10
2.3. Conception de l'apprentissage	page 11
2.4. Conception de l'apprenant	page 11
3. L'ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE	page 11
3.1. Définition	page 11
3.2. Le formateur référent de l'étudiant	page 12
3.3. Les modalités d'accompagnement : un dispositif d'aide à la réussite	page 12
3.3.1 L'apprenant placé au cœur du dispositif de formation	page 12
3.3.1.1 L'accompagnement individualisé de l'étudiant	page 12
3.3.1.2 Le bien-être des étudiants, notre priorité	page 12
3.3.2 Le suivi pédagogique : un parcours personnalisé	page 13
3.3.3 Le soutien et la préparation aux évaluations	page 13
3.3.4 La préparation de stages	page 13
3.3.5 Les regroupements et les analyses de situations professionnelles	page 13
3.3.6 Accompagnement des cours universitaires ARCHE	page 14
3.3.7 L'accès aux nouvelles technologies d'information et de communication	page 14
3.3.8 L'employabilité	page 14

4. LA FORMATION THEORIQUE	page 15
4.1. Les principes pédagogiques	page 15
4.2. Une méthode pédagogique innovante : la simulation en santé	page 15
4.3. La guidance des travaux de recherche	page 15
4.4. Mise en commun des ressources inter IFSI : enseignements partagés	page 16
 5. LES STAGES	 page 16
5.1. La politique de stage	page 16
5.1.1 Introduction	page 16
5.1.2 La finalité	page 17
5.1.3 Le rôle des acteurs	page 18
5.1.3.1 Le maître de stage	page 18
5.1.3.2 Le tuteur de stage	page 18
5.1.3.3 Les professionnels de proximité	page 18
5.1.3.4 Le formateur référent du lieu de stage	page 18
5.1.3.5 L'étudiant	page 19
5.1.3.6 Responsabilités respectives des directions	page 19
5.1.4 Le partenariat	page 19
5.2. La coordination des stages	page 20
5.3. La préparation et le suivi des étudiants en stage	page 20
5.3.1 Préparation du stage	page 20
5.3.2 Contrat pédagogique	page 21
5.3.3 Suivi de stage	page 21
 6. LE DISPOSITIF D'EVALUATION	 page 21
6.1. Evaluation des unités d'enseignement	page 21
6.2. Evaluation du parcours de stage	page 21
 7. PRINCIPALES ORIENTATIONS DU PROJET DE FORMATION PAR NIVEAU D'ETUDES	 page 22
7.1. La première année	page 22
7.1.1 La philosophie pédagogique	page 22
7.1.2 Objectifs pédagogiques	page 22
7.1.3 Critères d'évaluation	page 22
7.1.4 Construction du parcours de 1 ^{ère} année	page 22
7.1.5 Objectifs institutionnels de stage	page 23
7.2. La deuxième année	page 24
7.2.1 La philosophie pédagogique	page 24
7.2.2 Objectifs pédagogiques	page 24
7.2.3 Critères d'évaluation	page 24
7.2.4 Construction du parcours de 2 ^{ème} année	page 25
7.2.5 Objectifs institutionnels de stage	page 25

7.3. La troisième année	page 26
7.3.1 La philosophie pédagogique	page 26
7.3.2 Objectifs pédagogiques	page 26
7.3.3 Critères d'évaluation	page 26
7.3.4 Construction du parcours de 3 ^{ème} année	page 26
7.3.5 Objectifs institutionnels de stage	page 27
 8. SPECIFICITES DES IFSI DE FORBACH ET SARREGUEMINES	 page 28
8.1. IFSI de Forbach	page 28
8.1.1 Un diagnostic pédagogique individualisé au service du développement des compétences : les Examens Cliniques Objectifs et Structurés (ECOS)	page 28
8.1.2 Une dynamique d'ouverture et de partenariat	page 31
8.2. IFSI de Sarreguemines	page 32
8.2.1 Un apprentissage par immersion grâce à une méthode pédagogique innovante : La simulation en santé	page 32
8.2.2 Une ouverture à l'inter culturalité grâce à un parcours transfrontalier	page 34
 9. EVALUATION DU PROJET	 page 36
 10. ANNEXES	 page 36
10.1. Charte d'encadrement des étudiants en soins infirmiers de Lorraine	page 37
10.2. Planification de l'alternance des IFSI de Forbach et Sarreguemines	page 43
10.3. Liste des lieux de stages de l'IFSI de Forbach	page 44
10.4. Liste des lieux de stages de l'IFSI de Sarreguemines	page 48

INTRODUCTION

Le projet pédagogique des Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) de Forbach et de Sarreguemines décrit la mise en œuvre de la formation infirmière dans une optique d'amélioration continue de la formation des étudiants et d'épanouissement professionnel et personnel. Il prend en compte les missions des IFSI et les compétences à acquérir au regard de la législation en vigueur. Le référentiel de formation est centré sur l'apprenant. L'étudiant acteur et réflexif, est responsable dans ses apprentissages pour devenir un professionnel compétent selon trois axes principaux : **comprendre, agir, transférer**. Cette formation est orientée vers l'alternance intégrative et définit la collaboration entre les professionnels de terrain et les équipes pédagogiques. Le projet pédagogique formalise les finalités et les moyens de la formation. Il pose les fondements et les orientations de la formation en soins infirmiers dans les IFSI de Forbach et de Sarreguemines. Il décline les valeurs et les conceptions, il précise les politiques de formation et de stage et est un outil dynamique par sa mise en œuvre. Il donne du sens et précise la finalité et les objectifs à atteindre au terme de chaque année de formation. Ce projet fait l'objet d'une évaluation et d'un réajustement annuels.

1. PRESENTATION DES INSTITUTS DE FORMATION

Les IFSI de Forbach et de Sarreguemines accueillent respectivement chaque année 100 étudiants en soins infirmiers (ESI) qui intègrent la formation en poursuite d'études, en reconversion professionnelle ou dans le cadre de la promotion professionnelle.

Les instituts font partie du Groupement Hospitalier de Territoire de Moselle Est (GHT N°9), et sont rattachés respectivement au Centre Hospitalier Intracommunautaire Unisanté+ à Forbach et Saint-Avold et au Centre Hospitalier Robert Pax à Sarreguemines. Ce territoire de proximité, qui compte de nombreux établissements de santé, structures sociales et médico-sociales, représente à la fois des terrains de stage diversifiés pour les étudiants et des recruteurs potentiels pour les jeunes diplômés.

Partie intégrante des structures d'enseignement supérieur et notamment de l'Université de Lorraine, les IFSI de Forbach et de Sarreguemines s'inscrivent dans un Groupement de Coopération Sanitaire (GCS), regroupant tous les Instituts de Formation en Santé du territoire Lorrain.

La proximité de la frontière allemande représente une réelle opportunité pour le développement de projets transfrontaliers innovants.

1.1. Les missions de l'équipe

L'institut de formation a pour mission d'assurer la formation initiale des infirmiers ainsi que des formations continues des professionnels soignants. Il assure également la documentation et la recherche d'intérêt professionnel.

1.1.1 La direction

Elle est assurée par une directrice commune aux deux IFSI. Il s'agit de créer une organisation managériale et de coordination commune, novatrice sous la responsabilité d'une direction unique, opérationnelle et stratégique permettant de préserver, de respecter et de développer l'identité culturelle de chaque Institut tout en développant des projets communs novateurs.

La directrice est en charge du pilotage pédagogique et administratif général de l'institut. Elle définit la politique de formation ainsi que l'organisation pédagogique.

Elle reçoit les étudiants pour toutes les questions qui relèvent de l'aménagement juridique des parcours de formation ainsi que pour toutes les situations exceptionnelles et personnelles des étudiants qui nécessitent un soutien ou une décision du directeur.

La directrice est accompagnée dans ses missions par un adjoint dans chaque institut, qui est chargé par délégation de la coordination pédagogique, de la coordination des stages et qui reçoit les étudiants en l'absence du directeur.

1.1.2 L'équipe pédagogique

Elle est composée de cadres de santé formateurs issus d'horizons professionnels différents et titulaires de qualifications professionnelles et universitaires spécifiques, et complémentaires. Leurs principales missions sont :

- accompagner les étudiants en soins infirmiers tout au long de leur parcours de formation, à l'institut comme en stage,
- organiser, planifier et dispenser des séquences d'enseignement théorique et pratique,
- guider les étudiants dans leurs travaux de recherche,
- évaluer les étudiants,
- assurer les relations avec les professionnels des terrains qui accueillent les étudiants en stage,
- coordonner les intervenants externes vacataires qui participent à la formation.

1.1.3 L'équipe administrative et de documentation

Elle est composée de secrétaires qui assurent la gestion administrative de la scolarité.

L'équipe administrative est à l'interface de la direction, de l'équipe pédagogique, des tutelles, des étudiants. Elle est un élément essentiel du système d'information et de communication interne et externe.

1.2. Les partenaires de l'IFSI

Les instituts de formation comptent de nombreux partenaires qui participent à la formation des étudiants.

1.2.1 Les partenaires de stage

Ils accueillent les étudiants en stage dans les différentes disciplines réglementaires de stage.

1.2.2 Les intervenants universitaires et vacataires

Ils participent aux enseignements en apportant leur expertise dans les différents domaines du référentiel de formation.

1.2.3 Les Communautés d'Agglomérations

Elles soutiennent les projets des instituts, auxquels elles apportent leur concours financier grâce à leur compétence de l'enseignement supérieur.

1.3. Les administrations de contrôle et de tutelle

- Les Centres Hospitaliers,
- le Groupement Hospitalier de Territoire,
- le Conseil Régional Grand Est,
- l'Agence Régionale de Santé Grand Est,
- l'Université de Lorraine,
- le Groupement de Coopération Sanitaire des Instituts de Formations Sanitaires du Territoire Lorrain.

1.4. Gouvernances des instituts de formation

1.4.1 Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut

Elle se réunit une fois par an à l'IFSI, sous la présidence du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé. Les missions, conditions de fonctionnement, ainsi que la composition de cette instance sont développées dans l'arrêté du 17 janvier 2020 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.

1.4.2 La section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants

Présidée par le directeur de l'IFSI ou son représentant, cette instance se réunit sur convocation du directeur de l'IFSI ou de son représentant, pour rendre un avis sur des situations individuelles d'étudiants. Les missions, conditions de fonctionnement, ainsi que la composition de cette instance sont développées dans l'arrêté du 17 janvier 2020 susvisé.

1.4.3 La section compétente pour le traitement des situations disciplinaires

Instance qui se réunit pour prendre des décisions relatives aux fautes disciplinaires commises par les étudiants. Les missions, conditions de fonctionnement, ainsi que la composition de cette instance sont développées dans l'arrêté du 17 janvier 2020.

1.4.4 La Section Relative à la Vie Etudiante (SRVE)

Une instance qui se réunit au moins deux fois par an pour traiter des questions concernant la vie étudiante au sein de l'institut.

1.4.5 La Commission d'Attribution des Crédits (CAC)

Présidée par le directeur de l'institut, cette commission rassemble les formateurs, des représentants des tuteurs de stage et des représentants de l'enseignement universitaire. Elle se réunit en fin de semestre pour étudier les dossiers des étudiants afin de leur attribuer les ECTS (système européen de transfert et d'accumulation de crédits) en fonction des éléments qu'ils ont validés au cours du semestre écoulé.

1.5. La démarche qualité

Assurer une réelle qualité de formation pour contribuer à la qualité des soins est notre préoccupation majeure. C'est à cette fin que nous nous sommes engagés dans une démarche qualité. Notre investissement dans la qualité de la formation est reconnu par l'obtention de la certification au Référentiel National Qualité « Qualiopi » : 2021.

L'étudiant occupe une place essentielle et centrale au cœur de ce dispositif. La contribution de l'étudiant à la qualité de sa formation est indispensable. Ses avis, remarques et suggestions, sources d'amélioration continue, sont régulièrement recherchés par le biais d'échanges, d'enquêtes de satisfaction et l'élaboration de fiches progrès.

2. VALEURS ET CONCEPTS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PEDAGOGIE

Notre philosophie pédagogique est fondée sur les besoins des étudiants, les attentes institutionnelles ainsi que sur les orientations en matière de santé publique. Nous souhaitons promouvoir un dispositif de formation qui permette aux étudiants de s'approprier les exigences professionnelles et de s'inscrire dans une dynamique de réussite. L'objectif est de professionnaliser le parcours de l'étudiant qui construit progressivement les éléments de ses compétences à travers l'acquisition de connaissances, d'habiletés gestuelles et de savoirs relationnels.

Dans notre projet pédagogique la recherche occupe une place prépondérante au travers de différents travaux de réflexion (fiches de lecture, lecture critique d'articles, synthèse et analyse de situations cliniques...). Dans ce contexte, la recherche documentaire est valorisée dans les différentes unités d'enseignement.

La pédagogie s'appuie sur des documents en lien avec les sciences fondamentales et les sciences infirmières en prenant en compte l'évolution des connaissances dans les domaines de la santé et des innovations technologiques.

Notre stratégie pédagogique guide le futur professionnel de santé vers un positionnement positif et constructif en développant ses capacités de coopération dans sa pratique quotidienne. Elle a pour ambition de fédérer les acteurs autour de valeurs partagées dans une culture d'équipe aussi bien en tant qu'apprenant qu'en tant que futur professionnel.

2.1. Valeurs et principes partagés

Les valeurs partagées et véhiculées par l'ensemble des acteurs du dispositif de formation et d'encadrement permettent de créer un esprit d'accompagnement de l'étudiant qui repose sur la notion de respect mutuel des personnes.

Ce partage de valeurs conduit à donner du sens à la relation pédagogique, qui de part et d'autre ne peut se construire que, à travers un lien de confiance. Le socle de ce lien essentiel trouve source dans des valeurs pédagogiques fondatrices telles que l'exemplarité, l'ouverture d'esprit, l'écoute, l'équité.

Les valeurs mobilisées au quotidien dans le processus d'apprentissage s'appuient sur des valeurs humanistes telles que la bienveillance, l'engagement, l'authenticité, l'honnêteté, l'empathie, valeurs fondatrices de la relation pédagogique.

L'équipe pédagogique encadrante souhaite également développer chez l'étudiant la rigueur professionnelle, l'autonomie, la compétence, la remise en question, l'adaptabilité, le sens du travail en équipe (« le travailler ensemble » inhérent à la compétence collaborative), ainsi que le sens des responsabilités, dans son champ de compétences tout en discernant les règles sociales et professionnelles. Ces valeurs sont présentées et explicitées aux étudiants dès le début de leur formation, elles sont développées, mobilisées tout au long de leur parcours de professionnalisation.

2.2. Conception de l'alternance

Pour les équipes pédagogiques, l'alternance est un moyen de relier les connaissances et les savoir-faire de l'étudiant à des situations professionnelles lui permettant de découvrir la réalité de l'exercice du métier.

La pédagogie de l'alternance :

- est centrée sur le projet de chaque étudiant,
- est capable de prendre en compte les expériences vécues par l'étudiant,
- permet aux formateurs d'accompagner le projet professionnel de chaque étudiant,
- permet aux étudiants d'être autonomes dans la construction de leurs compétences,
- permet de développer l'analyse réflexive.

Nous nous engageons dans un partenariat avec les professionnels du terrain en valorisant le savoir pratique nécessaire à la construction identitaire et professionnelle de l'étudiant. L'intention est de développer une alliance apportant une dynamique complémentaire, indispensable au processus d'apprentissage.

TRAVAIL EN PARTENARIAT IFSI/STAGES

- Collaboration étroite entre référents de stage de l'IFSI et responsables de l'encadrement.
- Accompagnement des équipes en vue d'optimiser l'encadrement des étudiants.
- Elaboration d'outils de suivi de l'étudiant en stage propres à chaque service.
- Formation des professionnels au tutorat.
- Création de situations emblématiques représentatives de la spécificité de chaque service.
- Relations régulières lors des suivis de stage, des réunions annuelles, ...
- Analyse de pratiques professionnelles.
- Exploitation et analyse des enquêtes de satisfaction ESI/partenaires de stage avec définition conjointe d'actions d'amélioration.

2.3. Conception de l'apprentissage

L'apprentissage repose sur des méthodes socioconstructivistes basées notamment sur l'analyse des pratiques d'échanges pluriprofessionnels, ainsi que sur des mises en situations simulées.

Un accent particulier est mis sur le travail d'exploitation des expériences de stage et de situations emblématiques afin d'amener l'étudiant à construire son savoir et à trouver les ressources nécessaires au développement de ses compétences.

Dans le cadre de cet apprentissage, le formateur est un accompagnateur qui favorise les échanges et le questionnement de l'apprenant.

Ce mode d'apprentissage permet à l'étudiant de développer sa réflexivité en se questionnant sur le sens de l'action tout en tenant compte du contexte.

2.4. Conception de l'apprenant

L'apprenant est au cœur du dispositif pédagogique, considéré comme adulte en formation ayant des acquis et des expériences.

Il a un rôle actif dans la construction de ses savoirs, de ses compétences grâce à sa pratique réflexive.

Il s'implique et mobilise tous les moyens à sa disposition pour être acteur dans sa formation et devenir un praticien autonome, responsable qui s'inscrit dans un processus de professionnalisation.

Il fait part de ses difficultés et de ses besoins qu'il exprime librement pour obtenir une aide pédagogique.

3. L'ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE

3.1. Définition

L'accompagnement pédagogique, tel qu'il est formalisé, procure à l'étudiant un maillage personnalisé et sécurisé favorisant la construction de son identité professionnelle, l'aidant à apprécier ses réussites et à surmonter ses difficultés.

L'IFSI propose des ateliers de travaux dirigés et des mises en situations simulées encadrées par des professionnels de santé conduisant l'étudiant à gérer son stress et ses émotions.

Cette démarche s'inscrit dans la durée et engage une relation de confiance progressive plaçant l'étudiant dans une situation dynamique de développement individuel.

Les valeurs communes et la vision partagée au sein de l'équipe de formateurs ainsi que la coordination avec les partenaires de stages offrent des conditions favorables aux apprentissages et permettent de répondre aux exigences de la formation.

3.2. Le formateur référent de l'étudiant

Chaque étudiant en soins infirmiers a un formateur référent qui l'accompagne dans sa progression sur les trois années d'études.

Le formateur, garant d'une vision personnalisée du parcours de l'étudiant, fait partie des personnes ressources grâce à la relation de confiance instaurée. Cet interlocuteur privilégié guide l'étudiant à chaque étape de sa progression et peut revêtir le rôle de médiateur dans des situations complexes.

Les encouragements et l'aide à la professionnalisation apportés par le formateur référent, lors des différentes rencontres, amènent l'étudiant à évoluer dans ses représentations et participent à la construction de son identité professionnelle en donnant du sens au vécu de stage et en développant sa réflexivité.

3.3. Les modalités d'accompagnement : un dispositif d'aide à la réussite

3.3.1 L'apprenant placé au cœur du dispositif de formation

3.3.1.1 L'accompagnement individualisé de l'étudiant

Dans le but d'offrir aux étudiants une formation de qualité, l'ensemble de l'équipe pédagogique met en œuvre une politique de formation et d'accompagnement des étudiants. Principalement axée autour des notions de compétences et d'efficience, la formation à l'IFSI de Forbach met l'accent sur :

- un suivi pédagogique personnalisé assuré par un même formateur sur les 3 années de formation,
- un parcours de stage professionnalisant prenant en compte le projet professionnel de l'étudiant,
- un travail sur la posture et l'identité professionnelle centré sur la réflexivité,
- une préparation à la vie active favorisant l'employabilité des jeunes diplômés.

3.3.1.2 Le bien-être des étudiants, notre priorité

Le bien-être des étudiants est une préoccupation constante de la direction et de l'équipe pédagogique. Des actions sont menées pour le bien-être des étudiants :

- ateliers de gestion du stress et de toucher-massage intégrés dans des unités d'enseignement sur les 3 années de formation,
- « pauses bien-être » avec initiation à la méditation,
- cellule d'écoute et possibilité de consultation auprès d'un psychologue du travail,
- moments de convivialité étudiants-formateurs.

Les apprenants sont partie prenante et sont invités à faire part de leurs suggestions au moyen d'une « fiche idée ».

3.3.2 Le suivi pédagogique : un parcours personnalisé

Le suivi pédagogique est un temps de rencontre et d'échange entre le formateur référent et l'étudiant.

Il a pour objectif :

- d'analyser et de valoriser la progression dans la formation,
- d'inciter l'étudiant à devenir un acteur responsable de sa formation,
- de développer l'autonomie de l'étudiant dans sa progression et son auto-évaluation,
- de l'orienter dans son projet professionnel,
- d'individualiser son parcours.

La direction reçoit les étudiants individuellement pour toutes les problématiques ne relevant pas du suivi pédagogique.

3.3.3 Le soutien et la préparation aux évaluations

Les étudiants peuvent bénéficier d'accompagnements variés afin de les préparer à la réussite aux évaluations des unités d'enseignement.

Cet accompagnement se fait sur demande des étudiants ou proposition des formateurs, en individuel ou en groupes. Il peut se décliner sous différentes formes : exercices, ateliers de révisions pratiques et théoriques....

3.3.4 La préparation de stages

Toutes les modalités d'accompagnement pour préparer et suivre l'étudiant en stage sont déclinées dans le chapitre relatif aux stages.

3.3.5 Les regroupements et les analyses de situations professionnelles

Développer la posture réflexive est une priorité. Tout au long de la formation, des analyses de la pratique professionnelle sont organisées sous différentes formes en présence d'un formateur accompagné ou non d'un professionnel de terrain.

Ces séquences ont pour finalité d'accompagner les étudiants qui vivent lors de leurs stages des situations de soins, afin qu'elles se transforment en une expérience transférable. Les échanges menés permettent à chaque participant de cheminer dans sa propre réflexion et favorisent l'émergence de leur questionnement de futur professionnel.

Afin de prévenir et diminuer les erreurs en stage, nous accompagnons les futurs professionnels de santé lors d'un retour d'expériences à l'image des Comités de Retour d'Expérience (CREX) réalisés en milieu hospitalier. Les échanges sont centrés sur le contexte de survenue de l'erreur, l'intention étant de:

- développer chez l'étudiant la culture de l'analyse de l'erreur,
- réaliser un travail d'analyse réflexive sur l'erreur et non la faute,
- sensibiliser les autres étudiants quant à la survenue d'erreurs et à leurs circonstances,
- tirer un enseignement transférable à posteriori et sécuriser la prise en soins des patients.

3.3.6 Accompagnement des cours universitaires : ARCHE

Dans le cadre de l'universitarisation de la formation en soins infirmiers, certains enseignements sont réalisés en e-learning par l'Université de Lorraine via la plateforme numérique ARCHE.

Dans le cadre de l'appropriation de ces enseignements, un accompagnement est proposé par :

- l'élaboration de l'alignement pédagogique du contenu de cours avec formulation d'objectifs ciblés, définition des attentes et exigences ; éléments portés à la connaissance des étudiants en début d'enseignement,
- des remobilisations de certains enseignements par un formateur,
- des évaluations de pré-requis ou intermédiaires,
- des exercices d'application et d'appropriation,
- la mise à disposition de tutoriels...

3.3.7. L'accès aux nouvelles technologies d'information et de communication

Afin de préparer les ESI aux aspects numériques actuels de la profession d'infirmier, un dispositif est mis en place, incluant :

- une initiation aux logiciels de base (traitement de texte, tableurs, diaporamas, etc.) ,
- une réflexion sur le bon usage des ressources numériques,
- la réalisation de projets multimédias (affiches, spots vidéo),
- une initiation à l'utilisation des logiciels professionnels et du dossier patient numérique.

Des formateurs compétents en nouvelles technologies de l'information et de la communication, sont ressources pour les apprenants.

3.3.8 L'employabilité

Un dispositif d'accompagnement à l'employabilité est mis en place au sein des instituts. Celui-ci est formalisé par une aide méthodologique à la rédaction de lettre de motivation et de curriculum vitae ainsi qu'une simulation d'entretien d'embauche mutualisée.

4. LA FORMATION THEORIQUE

4.1. Les principes pédagogiques

Le référentiel de formation est basé sur l'acquisition de dix compétences sur les trois années de formation. Ces compétences se construisent et se consolident par le biais de l'alternance IFSI/stages. La pédagogie est essentiellement basée sur des méthodes dites actives (inductives) où les étudiants mobilisent les différents savoirs abordés en formation.

Les unités d'enseignements (UE) et les unités d'intégration (UI) sont la pierre angulaire du projet pédagogique. Chaque UI représente le fil conducteur du semestre et permet de mettre en lien les différents savoirs théoriques mobilisés afin de structurer et formaliser les trois étapes du processus de formation : comprendre, agir, transférer.

Les formateurs accompagnent l'étudiant dans le but de faciliter l'appropriation de ses compétences.

4.2. Une méthode pédagogique innovante : la simulation en santé

Pouvoir et savoir agir en situation impliquent pour l'étudiant de mobiliser des ressources théoriques, pratiques et relationnelles.

Pour l'accompagner vers la professionnalisation, nous développons l'approche par simulation sous différentes formes : simulations procédurales, utilisation du laboratoire de simulation, ECOS, chambre des erreurs...

Par cette méthode pédagogique, et grâce à la qualité et la diversité des projets et des équipements, l'étudiant est mis en immersion totale dans la situation de soin. L'erreur est « permise » et les circonstances de l'erreur sont analysées en groupe lors du débriefing afin de progresser dans les apprentissages.

4.3. La guidance des travaux de recherche

Différents travaux de recherche sont menés au cours des trois années de formation. Ces travaux s'inscrivent dans un processus d'universitarisation et participent plus largement d'une démarche de recherche en soins infirmiers.

Dans le cadre de leur Travail Ecrit de Fin d'Etudes (TFE), les étudiants bénéficient de guidances collectives et individuelles. Chaque étudiant est accompagné par un formateur guidant qui le suit durant toute la phase d'élaboration de son travail. Le formateur accompagne, oriente, conseille l'étudiant et le suit durant toutes les phases d'élaboration de son travail.

4.4. Mise en commun des ressources inter IFSI : enseignements partagés

Afin de permettre à l'ensemble des étudiants de profiter des dispositifs et ressources spécifiques des deux IFSI, les apprenants sont amenés à participer ponctuellement à des actions de formation réalisées sur les deux sites (ex : simulation en santé, UE optionnelle, ECOS...).

Les IFSI du GHT sont inscrits dans un projet pédagogique commun dans lequel certains enseignements théoriques et/ou pratiques peuvent être proposés à l'ensemble des étudiants.

5. LES STAGES

5.1. La politique de stage

Afin d'harmoniser les pratiques d'encadrement des étudiants en stage, une politique de stage a été élaborée dans le cadre du Groupement Hospitalier de Territoire de Moselle Est.

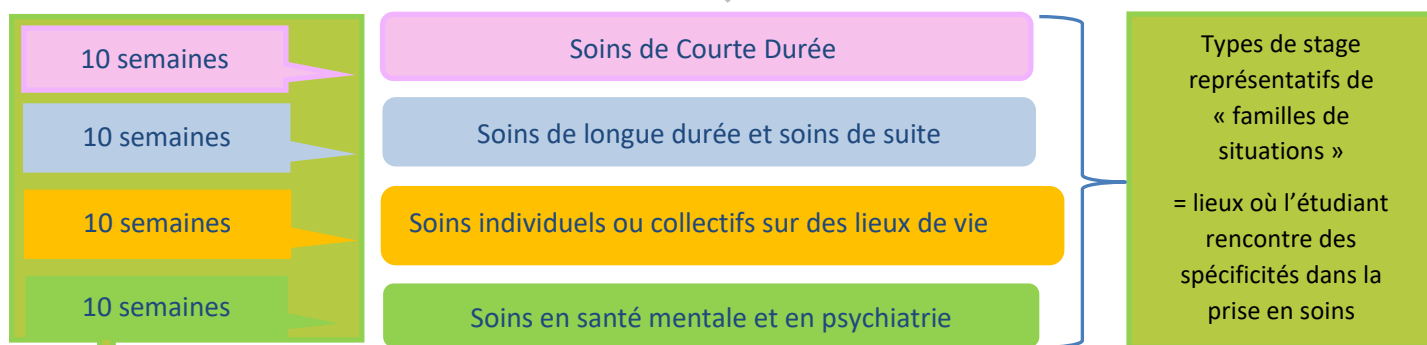
5.1.1 Introduction

La politique de stage vise à offrir aux étudiants un parcours de stages diversifiés, individualisé et professionnalisant. Elle permet également de développer une culture d'amélioration continue du dispositif de formation.

Son ambition est de fédérer les acteurs autour de valeurs communes, et d'harmoniser les pratiques d'encadrement. Les stages en formation infirmière se conçoivent comme un enrichissement mutuel entre étudiants et encadrants, qui favorise à la fois le développement de la qualité et de la sécurité des soins et l'évolution de la profession.

La politique de stage est intégrée au projet pédagogique des instituts de formation et au projet de soins des établissements de santé, pour une déclinaison concrète auprès des acteurs.

En adéquation avec le référentiel de formation, les étudiants suivent un parcours de stage élaboré par l'IFSI pour les 3 années de formation.



La durée des stages permet à l'étudiant de développer la professionnalisation, de multiplier les expériences et d'appréhender le parcours des patients.

Sites qualifiants

- Lieux de stage choisis en fonction des ressources qu'ils peuvent offrir aux ESI
- Présence de professionnels qualifiés et d'activités permettant un réel apprentissage
- Etablissement d'une Charte d'encadrement entre l'IFSI et l'établissement d'accueil
- Livret d'accueil et d'encadrement spécifique à chaque lieu de stage
- Etablissement d'une convention de stage tripartite signée par l'IFSI, l'établissement d'accueil et l'étudiant

5.1.2. La finalité des stages

La formation clinique permet à l'étudiant de mobiliser les savoirs théoriques, techniques, organisationnels, et relationnels en situation de pratiques soignantes.

L'apprenant développe ses compétences au travers des objectifs suivants :

S'inscrire dans un dispositif progressif de prise d'initiatives et de responsabilités tout en se familiarisant à la réalité du métier.

Faire preuve d'adaptabilité aux situations, à leur complexité et leur diversité.

Acquérir des compétences professionnelles et une posture réflexive avec l'aide des professionnels, en questionnant la pratique et en faisant des liens avec la théorie.

Valoriser les savoirs pratiques nécessaires au développement de la construction de l'identité professionnelle de l'étudiant.

5.1.3 Le rôle des acteurs

5.1.3.1 Le maître de stage

Le maître de stage est garant de la mise à disposition des ressources, notamment de la présence de professionnels qualifiés et des activités permettant un réel apprentissage.

5.1.3.2 Le tuteur de stage

Le tuteur représente la fonction pédagogique, en assurant l'accompagnement de l'étudiant sur la base d'une relation de confiance. Il le considère comme un apprenant, un futur collègue potentiel. Il dispose de compétences pédagogiques et maîtrise les outils d'encadrement. En référence à l'instruction de la DGOS « Afin de garantir aux étudiants un accompagnement en stage de qualité, il convient de professionnaliser la fonction de tuteur de stage et d'assurer aux professionnels concernés une formation adaptée et harmonisée sur l'ensemble du territoire »¹.

Une formation au tutorat est préconisée, cette formation s'inscrit dans les axes prioritaires du plan de formation des établissements relevant du GHT.

Disponible et impliqué dans sa fonction tutorale, il présente une expertise professionnelle. Il assure la traçabilité et la progression du stagiaire, en réalisant des bilans et l'évaluation des compétences avec celui-ci et les professionnels de proximité.

5.1.3.3 Les professionnels de proximité

Professionnels qualifiés, ils assurent l'encadrement de l'étudiant au quotidien, en concertation avec le tuteur. Ils sont présents avec l'étudiant lors des séquences de travail de celui-ci, le guident de façon proximale, lui expliquent les actions, nomment les savoirs utilisés, rendent explicites leurs actes. Ils accompagnent l'étudiant dans sa réflexion et facilitent l'explicitation des situations et du vécu du stage, ils l'encouragent dans ses recherches et sa progression. Plusieurs personnes peuvent assurer ce rôle sur un même lieu de travail en fonction de l'organisation des équipes. Ils sont en contact avec le tuteur de stage qui les soutient et fait le point sur l'encadrement de l'étudiant de manière régulière.

5.1.3.4 Le formateur référent du lieu de stage

Il est responsable du suivi de stage, il vient en appui et en soutien des équipes encadrantes. Il accompagne les tuteurs en proposant son aide dans la gestion des difficultés. Il planifie des temps d'échanges entre tuteurs, formateurs et étudiants propices à l'analyse réflexive.

Une complémentarité est nécessaire entre le formateur et les tuteurs pour la co-construction de la formation clinique.

¹ Instruction DGOS/RH1/2016/330 du 04/11/2016 relative à la formation des tuteurs de stage paramédicaux, page 1

5.1.3.5 L'étudiant

L'étudiant a un rôle actif dans la construction de son projet de stage. Il doit conjuguer la réalité d'une expérience en milieu professionnel et celle d'une situation de formation. Cette situation d'apprenant doit lui permettre de se projeter en tant que futur professionnel, et travailler à la construction de son identité professionnelle. Il doit se sentir responsable de ses actes, et opérer les liens avec ses connaissances théoriques. Il acquiert une posture réflexive, en questionnant la pratique avec l'aide des professionnels, il s'inscrit dans une démarche volontaire de recherche et de curiosité professionnelle nécessaires au développement de ses compétences. Il fait preuve de respect face aux professionnels qui l'encadrent et s'inscrit dans un processus de valorisation du métier.

5.1.3.6 Responsabilités respectives des directions

La direction de la structure d'accueil, ainsi que la direction de l'IFSI, s'engagent à faciliter la mise en œuvre de cette politique de stage. Ils procèdent pour ce faire à un suivi régulier du dispositif par le biais d'échanges.

5.1.4 Le partenariat

Les différents partenaires s'engagent à développer une alliance apportant une dynamique complémentaire indispensable au processus d'apprentissage. Cette alliance repose sur la mise en place :

- d'outils permettant de reconnaître le stage comme qualifiant (voir ci-dessous),
- une collaboration efficace entre tuteurs et formateurs de l'IFSI, facilitée par les directions respectives, et permettant de développer une culture d'encadrement commune,
- un suivi régulier des étudiants en stage au travers de rencontres entre tuteur, étudiant et formateur,
- une répartition des étudiants en stage, concertée et adaptée aux possibilités d'accueil et d'apprentissage de chaque terrain de stage,
- d'une évaluation de la qualité de la formation en stage.

La qualité de ce dispositif repose sur la formation des professionnels à la fonction tutorale, et l'accompagnement des équipes par les formateurs référents de l'IFSI.

Les outils de stage qualifiant :

- la convention tripartite de stage,
- la charte d'encadrement des étudiants en soins infirmiers,²
- le livret d'accueil "un modèle similaire de livret d'accueil et d'encadrement est souhaitable au sein de chaque structure. Il est conseillé que l'élaboration de ce livret soit réalisée conjointement par les équipes, les maîtres de stage et les formateurs référents de stage",³

² Charte d'encadrement /ARSLorraine/Version 3/25 juillet 2011

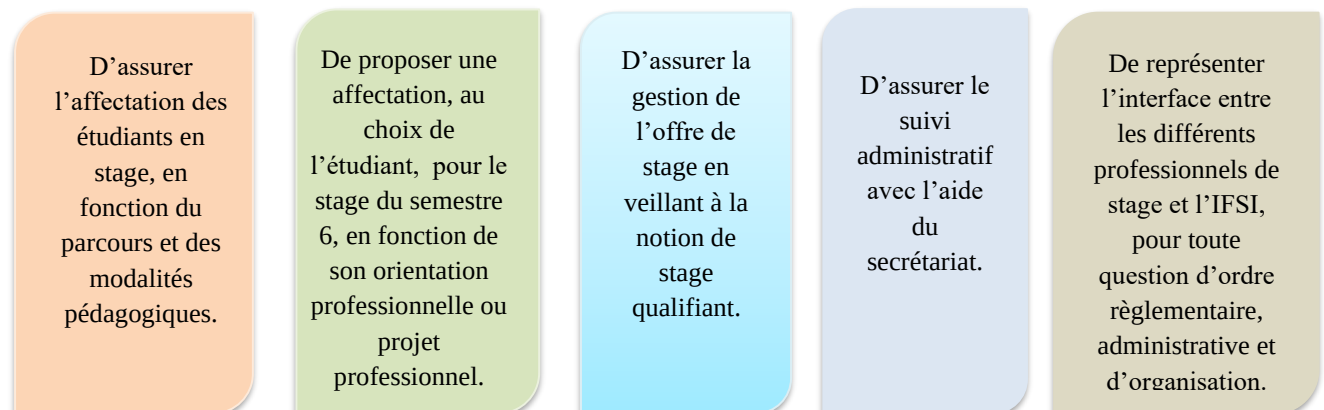
³ Instruction DGOS/RH1 n°2014-369 du 24/11/2014 relative aux stages en formation infirmière. I. La politique de stage, page 3 – <https://solidarites-sante.gouv.fr>

- la procédure d'accueil et d'encadrement des étudiants en stage,
- une liste des tuteurs actualisée est établie et transmise à l'IFSI par la direction des soins,
- une liste actualisée des formateurs référents des terrains de stage est transmise aux structures accueillant des étudiants par la direction de l'IFSI.

5.2. La coordination des stages

Elle est assurée par l'adjoint à la direction chargé de la coordination des stages, en concertation avec les formateurs référents des étudiants.

L'adjoint à la direction est chargé :



Afin de répondre aux enjeux de l'augmentation en formation des professionnels de santé et pour répondre aux besoins de santé, un coordinateur de stage de formation paramédicale a été nommé par le GHT pour l'Agence Régionale de Santé (ARS).

5.3. La préparation et le suivi des étudiants en stage

5.3.1 Préparation du stage

Avant chaque départ en stage, le formateur référent du suivi pédagogique rencontre l'étudiant afin de répondre à ses questionnements, et valide les objectifs et les compétences à développer au regard de la spécificité du terrain de stage.

Afin de personnaliser les objectifs et le parcours de l'étudiant :

- les lieux de stage sont présentés,
- les informations spécifiques sont données,
- les livrets d'accueil de tous les lieux de stage sont mis à disposition.

5.3.2 Contrat pédagogique

Dans le cadre de situations particulières d'accompagnement des étudiants, un contrat pédagogique peut être établi entre le formateur référent pédagogique, l'étudiant, et le tuteur de stage, en lien avec le directeur de l'institut. Ce contrat a pour finalité d'accompagner l'étudiant en difficulté dans ses apprentissages. Le contrat pédagogique est un outil de progression.

5.3.3 Suivi de stage

Sur chaque période de stage, un suivi est assuré par le formateur référent du lieu de stage. Ce suivi, réalisé en présence du tuteur ou du maître de stage, a pour but de faire le point avec l'étudiant sur l'atteinte des objectifs, ainsi que sur son parcours d'apprentissage clinique.

L'étudiant a également la possibilité de solliciter un suivi ou une rencontre avec un formateur.

6. LE DISPOSITIF D'EVALUATION

6.1. Evaluation des unités d'enseignement

Les principes d'évaluation et de validation des unités d'enseignement sont déclinés dans le référentiel de formation, dans lequel sont mentionnés les recommandations et modalités pédagogiques ainsi que les critères d'évaluations des différentes unités.

Les évaluations peuvent faire l'objet d'un processus d'accompagnement collectif ou individuel dans le but de favoriser la réussite des étudiants, leurs capacités à répondre aux exigences du référentiel de formation et du projet pédagogique.

L'évaluation est une activité d'apprentissage au service de la réussite. Il s'agit d'instaurer un climat de confiance et de doter l'évaluation d'une orientation formative en y intégrant l'autoévaluation dans un objectif de progression de l'étudiant.

Les évaluations sont planifiées selon un calendrier annuel communiqué aux étudiants en début d'année scolaire. Les sessions de rattrapage sont planifiées en fin d'année scolaire :

- UE semestres impairs : semaine 27
- UE semestres pairs : semaine 28
- Stages semestres pairs et impairs : juillet-août (durée selon décision de la CAC).

6.2. Evaluation du parcours de stage

L'évaluation sur le terrain est organisée par les professionnels de santé au travers d'un regard croisé d'un point de vue clinique et pédagogique. Au cours de chaque stage, l'étudiant

bénéficie d'un bilan intermédiaire écrit lui permettant de faire le point sur ses acquisitions et de mesurer le niveau attendu. A chaque stage, l'étudiant est évalué sur l'ensemble des dix compétences en lien avec les différentes activités de soins menées ainsi que sur ses capacités de savoir-faire et de savoir-être. Cette évaluation est transmise au formateur référent pédagogique de l'étudiant.

7. PRINCIPALES ORIENTATIONS DU PROJET DE FORMATION PAR NIVEAU D'ETUDES

7.1. La première année

7.1.1 Philosophie pédagogique

Les équipes pédagogiques s'inscrivent dans une démarche propice à faciliter l'apprentissage et le développement personnel des étudiants. Pour ce faire, elles s'appuient sur les objectifs suivants :

- développer la relation de confiance entre étudiant et formateur dans la relation pédagogique,
- valoriser l'étudiant en tant qu'apprenant riche de savoirs et de potentialités,
- contribuer à l'autonomie et à la responsabilisation des étudiants,
- développer la réflexivité à travers les situations vécues au cours de la formation
- accompagner l'étudiant dans son processus de construction identitaire en tant que professionnel en devenir.

7.1.2 Objectifs pédagogiques

- Acquérir l'ensemble des éléments de la compétence 3,
- acquérir les connaissances en lien avec le niveau d'études et les différents champs professionnels,
- extraire des savoirs à partir de situations cliniques et les mobiliser dans de nouvelles situations,
- acquérir progressivement les valeurs suivantes : l'autonomie, la responsabilité et la notion de compétences.

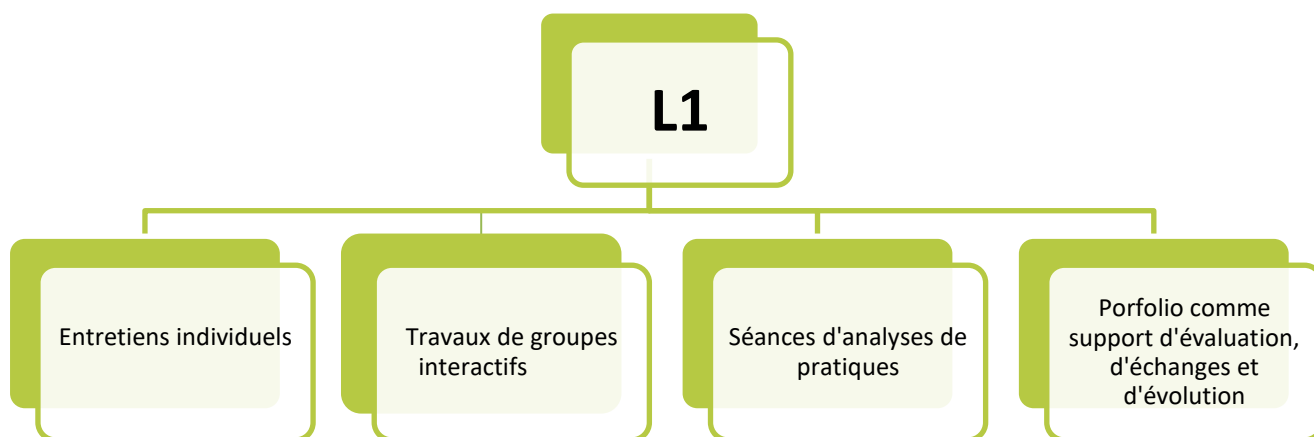
7.1.3 Critères d'évaluation

- Acquérir des connaissances théoriques et pratiques en lien avec les enseignements du semestre 1 (S1) et du semestre 2(S2),
- transférer les connaissances sur les stages de S1 et S2,
- découvrir le travail d'équipe tant à l'IFSI qu'en stage,
- s'approprier les règles législatives, déontologiques et éthiques,
- s'initier à l'analyse réflexive et la considérer comme source d'apprentissage.

7.1.4 Construction du parcours de 1ère année

L'étudiant est accompagné dans son parcours de façon individuelle ou en groupe afin d'identifier ses progrès ou sa marge de progression.

Il bénéficie de :



7.1.5 Objectifs institutionnels de stage

- Identifier le fonctionnement, les ressources (professionnels, outils, moyens, ...) du service ou de l'établissement,
- identifier les publics concernés (patients, résidents, profils, ...),
- identifier les pathologies prévalentes et effectuer les recherches de connaissances correspondantes afin de pouvoir les expliquer,
- effectuer des recherches sur les principaux médicaments et examens rencontrés,
- respecter le secret professionnel et la confidentialité,
- respecter les protocoles d'hygiène et les règles de bonnes pratiques,
- développer ses capacités d'adaptation au travail et à l'équipe de soins,
- développer ses capacités relationnelles,
- prendre en charge, de manière globale, un secteur de 2 patients dans la réalisation de ses soins quotidiens, ainsi que de restituer par écrit et à l'oral les transmissions.

7.2. La deuxième année

7.2.1 Philosophie pédagogique

Les équipes pédagogiques poursuivent le travail d'accompagnement des étudiants conformément à la posture pédagogique engagée en première année. L'objectif central est d'amener l'étudiant à s'inscrire dans un processus de professionnalisation.

7.2.2 Objectifs pédagogiques

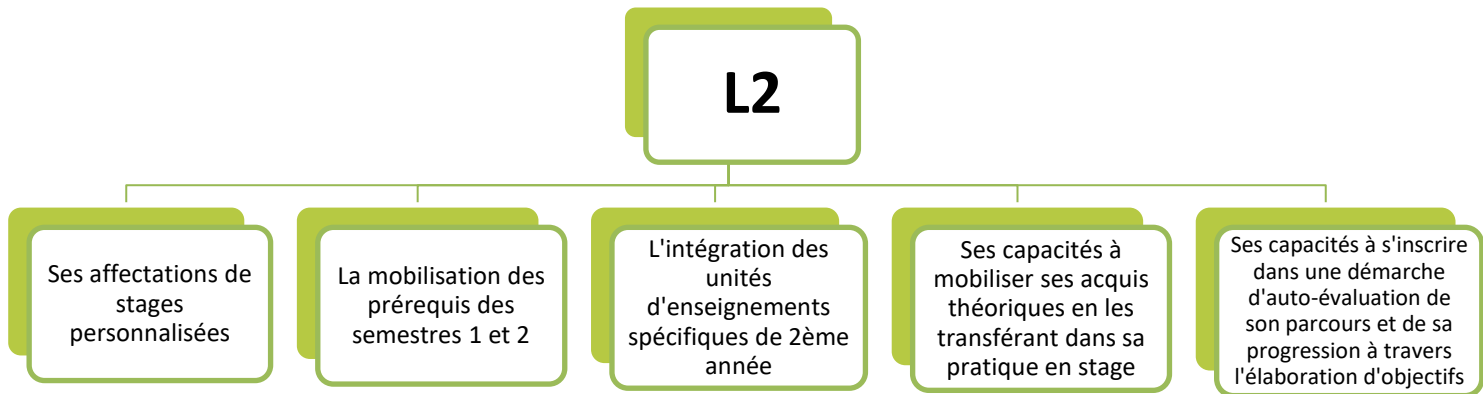
- Favoriser les travaux de recherche,
- confronter les différents points de vue à travers le suivi pédagogique, les échanges de pratique, les travaux de groupe,
- favoriser l'ouverture et la créativité lors de la présentation des travaux,
- renforcer l'appropriation des connaissances par une pédagogie active (analyses de situations raisonnement clinique, regroupements,...),
- développer le positionnement et la construction de l'identité professionnelle de l'étudiant au travers diverses actions pédagogiques,
- faire évoluer les capacités d'analyses réflexives en s'appuyant sur le partage d'expériences et de situations professionnelles vécues afin d'en faire un réel outil d'apprentissage et de professionnalisation,
- définir des objectifs de stages personnalisés, en lien avec le stage et la progression de l'étudiant,
- s'inscrire dans une démarche de progression professionnelle en développant l'ensemble des compétences organisationnelles et relationnelles,
- faire preuve d'adaptation en stage,
- développer le raisonnement clinique, l'évaluation d'une situation clinique et savoir concevoir et conduire un projet de soins (C1 et C2),
- progresser au niveau des apprentissages des actes et activités de soins (C4).
- initier et mettre en œuvre les soins éducatifs et préventifs (C5),
- améliorer la prise en charge des patients au niveau relationnel (C6),
- parfaire les connaissances du travail en collaboration dans un contexte de pluridisciplinarité en maîtrisant les champs de compétences et les responsabilités qui s'y réfèrent (C9),
- s'initier à la notion d'encadrement et de formation de ses pairs (C10).

7.2.3 Critères d'évaluation

- Se situer au niveau attendu des compétences inhérentes à la 2ème année de formation,
- maîtriser l'élaboration et l'argumentation d'un projet de soins,
- concevoir, formaliser et mettre en œuvre une démarche éducative en situation.

7.2.4 Construction du parcours de 2^{ème} année

Le suivi pédagogique individualisé permet de mesurer la progression de l'étudiant au regard de :



7.2.5 Objectifs institutionnels de stage

- Poursuivre le développement des objectifs liés à S1 et S2,
- prendre en charge un secteur de 3 à 4 patients,
- savoir argumenter un projet de soins en lien avec les compétences de 2 et 6,
- participer à l'encadrement d'autres étudiants en lien avec la compétence 10,
- réaliser une ou plusieurs démarches d'éducation collectives et individuelles en lien avec la compétence 5.

7.3. La troisième année

7.3.1 Philosophie pédagogique

Cette dernière année d'études vise à former des futurs professionnels dotés de l'ensemble des compétences nécessaires à l'exercice de la profession. Ils sauront faire preuve de capacités réflexives, d'autonomie et de responsabilité dans l'exercice de leur fonction afin de prendre en soins les patients de manière holistique dans le respect de la déontologie, de l'éthique professionnelles et de la qualité et de la sécurité des soins.

L'accompagnement des formateurs permettra à l'étudiant de s'inscrire dans une démarche d'autoévaluation de sa progression au cours de son parcours de formation et de favoriser l'émergence de son projet professionnel. Les unités d'enseignements optionnelles amèneront les étudiants à approfondir différents domaines d'exercice de la fonction infirmière.

L'acquisition d'une méthodologie de recherche permettra à l'étudiant, à travers l'élaboration de son travail de fin d'études, de traiter des données professionnelles et scientifiques dans le but de contribuer aux sciences infirmières.

7.3.2 Objectifs pédagogiques

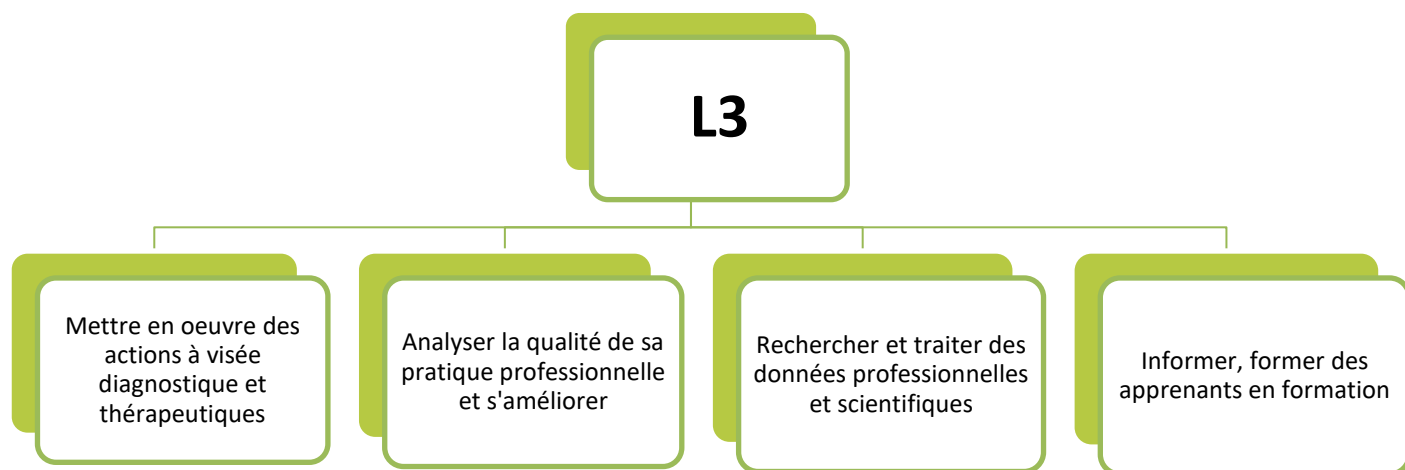
- Poursuivre le travail initié durant les deux premières années,
- acquérir les compétences en lien avec les semestres 5 et 6,
- aboutir à l'acquisition de l'ensemble des dix compétences.

7.3.3 Critères d'évaluation

- Se projeter et se positionner en tant que futur professionnel en développant ses habilités gestuelles et relationnelles,
- prendre conscience de l'utilité des acquis techniques et théoriques en lien avec la situation clinique du patient dans l'esprit d'une prise en charge pertinente et globale,
- mesurer les risques liés à l'exercice professionnel et s'approprier différents champs de responsabilités de l'infirmière dans les fonctions de soins et d'encadrement.

7.3.4 Construction du parcours de 3^{ème} année

Le suivi pédagogique individualisé permet de mesurer la progression de l'étudiant de troisième année au regard de sa capacité à :



7.3.5 Objectifs s institutionnels de stage

- Poursuivre la progression du semestre 1 au semestre 6,
- faire preuve de professionnalisme sur les lieux de stage et notamment développer et asseoir ses connaissances,
- développer sa réflexion critique sur les pratiques professionnelles en lien avec la compétence,
- adapter son comportement aux exigences attendues d'un futur professionnel.

8. SPECIFICITES DES IFSI DE FORBACH ET SARREGUEMINES

8.1. IFSI de Forbach

8.1.1 Un diagnostic pédagogique individualisé au service du développement des compétences

Se situer grâce aux ECOS : Examens Cliniques Objectifs et structurés

Les ECOS sont des outils d'évaluation des compétences des étudiants en soins infirmiers, permettant d'apprécier de manière standardisée le comportement et les performances professionnelles.

L'IFSI de Forbach a collaboré avec la Haute Ecole Robert Schuman de Libramont dans le cadre de la mise en place des ECOS afin de les intégrer dans les unités d'enseignement des différents semestres.

Les ECOS permettent de confronter l'étudiant à l'ensemble des situations en lien avec son futur métier, de manière concrète. Ses modalités permettent une évaluation fiable, objective et transférable de leurs connaissances et compétences acquises tout au long du cursus d'études.

Les ECOS sont composés de plusieurs stations que l'étudiant rencontre successivement selon un scénario prévu. Un problème nouveau lui est opposé à chaque station pour faire appel à son raisonnement clinique. Chaque station clinique donne lieu à des objectifs spécifiques liés aux éléments contextuels qu'elle comporte. De nombreuses situations cliniques sont proposées, permettant à l'étudiant de faire l'expérience d'une grande diversité de prises en soins relevant de situations courantes qu'il sera amené à rencontrer dans sa pratique professionnelle. L'ensemble du référentiel de compétences peut donc être abordé.

Les stations ECOS sont organisées dans des salles de travaux pratiques, transformées en chambre d'hospitalisation. L'étudiant interagit avec un patient standardisé, c'est-à-dire un patient simulé. Ce patient peut être un comédien, un patient expert, un formateur, un ancien malade, ayant été formé aux différents scénarii possibles.

Un formateur observe le déroulement du soin et renseigne l'évaluation à l'aide d'une grille standardisée. Plusieurs ECOS ponctuent la formation, ce qui permet d'augmenter le niveau de complexité des situations cliniques à traiter.

Les ECOS se terminent toujours par un débriefing en groupes restreints, animés par le formateur ayant observé la station.

Le débriefing permet :

- de développer chez l'étudiant des capacités d'auto-évaluation afin de le sensibiliser à l'analyse de sa pratique professionnelle,
- de sensibiliser l'étudiant à l'importance de l'observation clinique du patient et de son environnement,
- de renforcer chez l'étudiant les compétences dites « cœur de métier » et notamment les compétences 1, 2, 3, 4 et 6,
- à l'étudiant de faire le bilan de ses compétences à des moments stratégiques de son cursus (avant le premier stage, en milieu de formation et en fin de cursus, juste avant d'accéder au marché de l'emploi).

Les ECOS sont à visée formative, elles représentent une source d'informations précieuses permettant d'identifier les points forts et les axes à approfondir de chaque étudiant et de suivre le développement des compétences.

L'exploitation de ces évaluations permet de guider les parcours de formation et proposer si nécessaire un accompagnement renforcé et/ou une adaptation de son parcours.

Développer l'examen clinique, fondement de la profession infirmière

L'examen clinique est une démarche essentielle rattachée au rôle propre des infirmiers. Il permet une plus-value en ce qui concerne la qualité et la sécurité des soins tout en répondant à l'évolution et à l'exigence réglementaire professionnelle.

L'évolution des formations professionnelles fait de l'apprentissage et de la pratique de l'examen clinique un outil d'appropriation indispensable. Il permet de développer les compétences et d'« évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier »⁴, d'évaluer l'état de santé d'une personne afin de déterminer les besoins de santé, de planifier des soins et d'organiser des surveillances adaptées.

En pratique infirmière, l'observation de l'état de santé de la personne est un axe essentiel de la pratique et nécessite une formation et un accompagnement pédagogique.

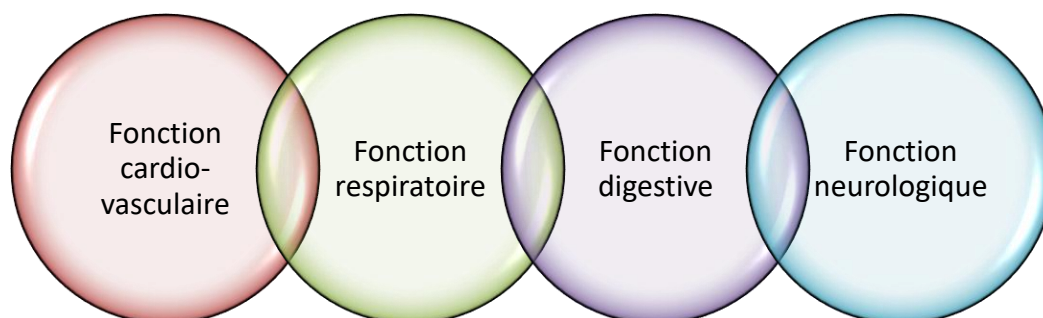
En intégrant cette démarche, l'étudiant en soins infirmiers gagne en autonomie et crée une dynamique motivante qui permet d'optimiser ses compétences. Il participe à l'amélioration et à la sécurisation des soins, en prenant sa place dans la collaboration pluri professionnelle au service du patient.

L'examen clinique d'un patient se fait en deux temps, il comprend l'histoire de santé de la personne, qui s'effectue lors d'un entretien, ainsi que l'examen physique. L'entretien permet de recueillir des données subjectives sur l'état de santé de la personne tandis que l'examen physique permet de recueillir des données objectives.

⁴ Référentiel de formation, Annexe III de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier modifié par l'arrêté du 26 septembre 2014

L'IFSI de Forbach propose une intégration graduelle de l'examen clinique sur l'ensemble du cursus permettant :

- de structurer l'interrogatoire,
- de comprendre et mettre en lien la théorie et les éléments de surveillance en lien avec le contexte clinique,
- d'identifier les éléments de surveillance en lien avec l'appareil étudié :



Les séquences pratiques sont réalisées en groupes restreints et permettent de s'exercer en utilisant des techniques d'inspection, d'auscultation, de percussion et de palpation.

Ce dispositif permet à l'étudiant de :

- maîtriser l'évaluation clinique du patient,
- proposer des interventions infirmières adaptées qui découlent d'une analyse fine et pertinente des données recueillies,
- transmettre les observations de l'examen clinique infirmier à l'équipe pluridisciplinaire de manière précise, complète et structurée.

Donner du sens au soin grâce au raisonnement clinique

Le raisonnement clinique est une compétence majeure des professionnels de santé, notamment des infirmiers. Il permet d'identifier avec justesse les problèmes de santé réels ou potentiels dans le cadre d'une situation de soins afin d'être capable de déterminer des objectifs de soin et de mettre en œuvre des actions adaptées à la personne.

L'IFSI s'appuie sur une logique pédagogique de développement du raisonnement clinique tout au long de la formation, permettant aux étudiants de raisonner à toutes les étapes de la prise en soin : l'accueil, le recueil d'informations, l'identification et la formulation d'hypothèses quant au problème du patient, la planification des actions de soins, leur mise en œuvre et leur évaluation.

Cette approche basée sur le sens du soin et l'activité infirmière se construit par une logique pédagogique de développement des connaissances ; afin que celles-ci deviennent ressources pour acquérir et développer les compétences en lien avec le métier d'infirmier. Cet apprentissage s'appuie sur des situations cliniques qui illustrent les principaux concepts et les ancrent dans une réalité de terrain.

Les exercices proposés à l'IFSI sont élaborés à partir de contenus théoriques, mais également de témoignages et de cas réels permettant à l'étudiant de s'approprier des modes de raisonnements adaptés à l'évaluation des situations de soins.

Ce travail se poursuit et se développe lors de chaque stage à travers l'élaboration de projets de soin, dont l'argumentation est supervisée par les professionnels de terrain et le formateur lors d'un suivi de stage.

Ainsi, l'étudiant est capable de mettre en œuvre des soins adaptés à la personne en associant le raisonnement et l'action.

8.1.2 Une dynamique d'ouverture et de partenariat



L'IFSI de Forbach obtient la charte ERASMUS élargie en 2010 ce qui lui permet de réaliser à la fois des mobilités académiques et des mobilités de stages cliniques, entrantes et sortantes, avec des structures sanitaires (hôpitaux, cliniques...) et pédagogiques (universités, hautes écoles) éligibles dans les différents pays de l'Union Européenne. Les mobilités Erasmus offrent la possibilité d'expériences et de partages professionnels, culturels et linguistiques. L'IFSI de Forbach a obtenu en 2013 la Charte Erasmus PLUS 2014-2020 et en 2021, la charte ERASMUS PLUS 2021/2027.

En offrant aux étudiants des possibilités de mobilité européenne durant leur cursus d'études, l'IFSI de Forbach contribue au partage des savoirs infirmiers et au développement d'une interculturelité professionnelle. La mobilité Erasmus permet de renforcer leurs compétences linguistiques à travers l'acquisition d'un vocabulaire professionnel plus riche ainsi qu'une expérience d'apprentissage dans le cadre européen.

8.2. IFSI de Sarreguemines

8.2.1 Un apprentissage par immersion grâce à une méthode pédagogique innovante : la simulation en santé

La simulation en santé est une méthode pédagogique visant à questionner les pratiques de l'étudiant, en le conduisant à faire évoluer ses représentations, tout en lui permettant d'acquérir et de mémoriser de nouvelles connaissances. La simulation permet corrélativement de développer la curiosité intellectuelle, la capacité d'analyse, de réflexivité et de remise en question de l'étudiant dans un cadre sécurisé.

Au plus proche de la réalité grâce au laboratoire de simulation

L'IFSI de Sarreguemines est équipé de 2 laboratoires de simulation, à l'image de chambres d'hospitalisation, entièrement modulables.

Ces laboratoires sont dotés d'un mannequin gériatrique et d'un mannequin électronique reproduit les sons et signes cliniques au plus proche de la réalité permettant un repérage instantané de variations de paramètres vitaux,. Ce dernier est programmé à l'avance pour une pathologie bien particulière ou un thème d'entraînement.

La simulation en santé permet à l'étudiant :

- d'être mis en immersion totale dans la situation de soin. L'erreur est permise et les circonstances de l'erreur sont analysées en groupe lors du débriefing afin de progresser dans les apprentissages,
- d'être impliqué activement dans le processus d'apprentissage pour amener l'étudiant progressivement à prendre des décisions, endosser les responsabilités inhérentes à la profession, en adéquation avec son niveau de formation,
- de faire un bilan de ses acquisitions dans tous les domaines et voir où sont les axes d'amélioration en vue de progresser dans l'acquisition des compétences.

Les mises en situation permettent d'améliorer le raisonnement clinique des étudiants ainsi que leur comportement en les confrontant à des situations très proches de la réalité dans tous les domaines d'expertises.

L'environnement favorise une contextualisation optimale et personnalisée de la situation de soins.

Les habiletés techniques, les comportements, l'application des règles d'hygiène, la relation avec le patient et sa famille, les relations avec les autres professionnels de santé, la communication, la familiarisation avec la pratique de l'examen clinique sont mobilisés, mis en scène en temps réel puis analysés en groupes restreints d'étudiants avec un formateur.

L'imagination des participants et l'ambiance recrée par l'équipe pédagogique stimulent l'émergence du savoir de l'apprenant. Ces temps de rencontres pédagogiques contribuent à améliorer les habiletés tant techniques que relationnelles entre les différents professionnels qui collaborent autour du malade.

Selon des objectifs pédagogiques préalablement définis, plusieurs scénarii sont proposés avec un retour d'expérience filmé et analysable lors d'un temps dédié : le débriefing.

Les vidéos enregistrées peuvent être exploitées et débriefées pour permettre d'analyser plus objectivement les situations vécues, notamment dans le cas d'apprentissage des compétences non techniques.

Dans le panel des techniques de simulation existantes et répertoriées dans le guide HAS 2012, nous avons opté pour :

- **La simulation procédurale** :
«Les simulateurs procéduraux permettent l'apprentissage par la répétition de gestes dans une procédure, le plus souvent technique, et cela sans risque pour le patient».⁵
- **Le jeu de rôles** :
«Technique pédagogique des habiletés relationnelles. Il s'agit de simuler une situation vraisemblable et en partie imprévisible dans un environnement fictif spécifique».⁶
- **La simulation avec un simulateur patient synthétique** :
Utilisation d'un mannequin moyenne voire haute-fidélité performant piloté par un ordinateur.
- **La simulation hybride** :
« L'association de plusieurs techniques de simulations. Par exemple, la combinaison d'un patient standardisé (un formateur joue le rôle de patient) et d'une partie de mannequin (...) contextualisée dans un environnement adéquat apporte du réalisme aux scénarios ».⁷

Ces différents types de simulation sont utilisés dans les unités d'enseignement selon les objectifs pédagogiques visés.

Les objectifs de la simulation en santé par niveau d'études

1ère année : Le stage du semestre 1 est source de nombreux questionnements. L'étudiant compare ses représentations du métier à la réalité du terrain. Au regard de ce constat, nos objectifs s'ajustent en fonction des ressources à mettre en œuvre pour s'adapter aux situations professionnelles notamment en mobilisant les concepts et les enseignements vus en théorie. L'étudiant doit s'appropriier les codes, les règles inhérentes à la profession tout en développant l'approche de la personne soignée. Par le biais de la simulation, l'étudiant est corrélativement accompagné à développer sa capacité à raisonner d'un point de vue clinique.

⁵ Guide de bonnes pratiques en matière de simulation en santé Haute Autorité de Santé décembre 2012, page 11–
www.has-sante.fr

⁶ Ibid

⁷ Ibid

2ème année : Au cours de la 2ème année, l'identité professionnelle se construit. L'étudiant doit prendre conscience des savoirs nécessaires à l'exercice professionnel (théoriques, cliniques, relationnels, pratiques...). Les professionnels encadrants attendent une implication constante et des capacités à faire des liens de plus en plus complexes. Les objectifs sont portés sur l'acquisition d'habiletés techniques, l'organisation des soins et l'analyse des situations. L'accent est également mis sur la gestion des risques et la sécurité des patients.

3ème année : Le projet professionnel s'affine et le professionnel en devenir doit être un praticien responsable, autonome et réflexif. La 3ème année est une année de consolidation des savoirs au sens large et de leur mobilisation dans l'agir. Les objectifs pédagogiques visent à développer la posture professionnelle sur les versants de la responsabilité, de la qualité de l'information, du travail en collaboration:

- responsabilité dans les décisions prises,
- qualité des informations transmises et conséquences sur les actions à mener,
- travail en collaboration dans le respect du champ de compétences.

8.2.2 Une ouverture à l'inter culturalité grâce à un parcours transfrontalier

Afin de permettre l'acquisition de compétences professionnelles interculturelles, l'IFSI de Sarreguemines propose un parcours d'apprentissage spécifique. Les étudiants volontaires peuvent intégrer durant leur formation un cursus intitulé « option transfrontalière », qui comprend des cours de langue en allemand professionnel, des journées d'échanges transfrontalières et la réalisation de stages en Allemagne.

Ce parcours vise à :

- découvrir l'organisation du système hospitalier allemand,
- cerner les réalités de l'exercice du métier d'infirmier en Allemagne,
- cerner les missions de l'infirmière en Allemagne,
- enrichir sa pratique professionnelle dans des spécialités et techniques nouvelles,
- développer des compétences linguistiques en allemand.

Des cours de langue en allemand professionnel

Les cours de langue en allemand professionnel ont lieu à l'IFSI et sont animés par un formateur en binôme avec un professionnel de santé allemand. Ces cours traitent des thématiques en lien avec les prises en charge soignantes et se font en cohérence avec le niveau d'études (vocabulaire technique professionnel, modalités de prises en charge soignantes, etc.). Chaque thématique étudiée fait l'objet d'une simulation procédurale afin d'immerger l'étudiant en situation de réalité professionnelle. La pédagogie par la simulation facilite le passage de la théorie (cours de langues) à la pratique (stage dans l'établissement partenaires).

Un lexique franco-allemand, élaboré par l'IFSI en partenariat avec la SHG Klinik de Völklingen, est remis à chaque étudiant. Il a pour vocation de faciliter à la fois les mises en stages et la communication avec des professionnels de santé et les patients de part et d'autres de la frontière.

Des journées d'échanges et d'études transfrontalières

Ces journées visent à favoriser les échanges entre professionnels et étudiants allemands et français afin d'enrichir les connaissances et de partager des expériences dans le domaine de la santé. Elles permettent d'appréhender les différentes conceptions culturelles du soin.

Des stages pratiques en Allemagne

La réalisation des stages pratiques qualifiants pour les étudiants de part et d'autre de la frontière est au cœur du projet.

Pour chaque ouverture de stage, un travail préparatoire permettant de former les tuteurs aux exigences de formation et aux outils d'encadrement spécifiques est réalisé.

Tous les terrains de stage partenaires répondent aux critères de stages qualifiants tels qu'ils sont définis dans l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié. Tous les documents et outils nécessaires à l'encadrement du stage : objectifs, portfolio, feuilles d'évaluation des stages, référentiel de compétences et d'activités sont traduits en langue allemande. Les étudiants sont encadrés par des tuteurs allemands pratiquant la langue française et formés au tutorat.

Un accompagnement est mis en place par le formateur référent de l'IFSI afin de s'assurer du bon déroulement de celui-ci ainsi que de l'appropriation des outils par les tuteurs.

Pour chaque stage le cadre formateur de l'IFSI de Sarreguemines se déplace et rencontre à la fois l'étudiant et son tuteur dans le service.

D'expérience nous constatons que les cursus d'apprentissages se déroulent positivement, du fait de la structuration maîtrisée du dispositif et du lien permanent entre les acteurs pédagogiques de part et d'autre de la frontière (cadre formateur français, cadres soignants et tuteurs de stage allemands).

Les étudiants ont la possibilité d'effectuer des stages en Allemagne, dès la première année de formation, dans différents services de court séjour de l'hôpital SHG Kliniken de Völklingen (médecine cardiologique, service d'accueil et d'urgence, chirurgie cardio-thoracique, réanimations chirurgicale et médicale, soins intensifs de cardiologie, urologie, néphrologie, dialyse).

D'autres terrains de stage dans le domaine des soins en lieux de vie et de longue durée sont également proposés.

Selon le lieu de stage, les étudiants ont la possibilité d'être hébergés à proximité du terrain de stage.

9. EVALUATION DU PROJET

Le projet est évalué par l'analyse de différents indicateurs que sont :

- le taux de réussite aux unités d'enseignement,
- le taux de réussite au Diplôme d'Etat,
- le taux de satisfaction des apprenants (UE, stages, service sanitaire, bilan de fin d'année),
- le taux de satisfaction des partenaires de stages,
- le taux de satisfaction clients (administration de contrôle et de tutelle).

Ces indicateurs sont suivis et analysés par les pilotes des processus concernés. Ils sont présentés en revue de direction annuelle et donnent lieu à des actions d'amélioration si nécessaire.

10. ANNEXES

- Charte d'encadrement des étudiants en soins infirmiers de Lorraine
- Planification de l'alternance des IFSI de Forbach et Sarreguemines,
- Liste des lieux de stages de l'IFSI de Forbach,
- Liste des lieux de stages de l'IFSI de Sarreguemines.

10.1 Charte d'encadrement des étudiants en soins infirmiers de Lorraine

1

→ **CHARTE D'ENCADREMENT**

→ **des étudiants en soins infirmiers de Lorraine** →

La charte formalise les engagements entre les structures d'accueil et les IFSI à l'égard de la formation clinique des étudiants en soins infirmiers.

Les métiers du soin évoluent et il est important d'inscrire les étudiants dans ses nouveaux parcours (plateau technique ambulatoire, HAD, HDJ, plateau technique d'éducation thérapeutique).

Tous les secteurs sanitaire, médicosocial et social sont concernés par l'accueil des étudiants sous réserve d'un encadrement qualifié.

Elle constitue un support fondateur obligatoire pour les stages qualifiants.

Elle se décline au sein de chaque service.

Elle s'inscrit dans la politique :

- d'encadrement des étudiants
- des structures d'accueil
- dans le référentiel de formation

Elle fera l'objet d'une évaluation régionale.

I) Objectifs de la charte d'encadrement :

- Permettre au service d'accueil et à l'institut de garantir la qualité de la prestation d'encadrement des étudiants infirmiers en stage.
- Constituer un engagement partagé afin de répondre à tous les critères qualité attendus pour l'acquisition des compétences par les étudiants.

II) Responsabilités des acteurs :

La charte est portée à la connaissance et appliquée par l'ensemble des acteurs. Les partenaires de cette charte garantissent le respect et la sécurité de la personne soignée à toutes les étapes de l'encadrement des étudiants

⊗ **La structure d'accueil**

La Direction des soins :

Arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif aux études d'infirmiers	Charte d'encadrement* / ARS Lorraine / Version : 3/25 juillet 2011
	4 pages

Elle est responsable de l'encadrement des étudiants en stage et est garante de l'application de cette charte d'encadrement. Elle est tenue informée des difficultés ou conflits.¶

¶

* En ce qui concerne les stages au sein de l'Education Nationale, la mission de promotion de la santé en faveur des étudiants et/ou élèves est représentée par l'infirmière conseillère technique départementale (ICTD)¶

¶

Le service d'accueil :¶

¶

- Chaque étudiant est placé sous la responsabilité d'un maître de stage¶
- Chaque étudiant bénéficie d'un tuteur et de professionnels de proximité qui l'encadrent¶

Chaque des fonctions est définie et occupée par un professionnel identifié au sein de chaque établissement (cf. livret d'accueil)¶

¶

Le maître de stage :¶

¶

- représente la fonction organisationnelle et institutionnelle du stage¶
- * exerce des fonctions de management et de responsabilité sur l'ensemble du stage¶
- est le garant de la qualité de l'encadrement¶
- met en place les moyens nécessaires à ce dernier et veille à l'établissement d'un livret d'accueil spécifique ainsi qu'à la diffusion et à l'application de la charte d'encadrement¶
- assure le suivi des relations avec l'institut de formation pour l'ensemble des étudiants placés sur le territoire dont il a la responsabilité, et règle les questions en cas de litige ou de conflit¶
- * accueille l'ensemble des étudiants affectés à sa zone d'exercice¶
- peut être personne ressource à l'occasion de l'évaluation de fin de stage.¶

¶

* ne concerne pas les stages EN → A l'EN, le maître de stage est l'ICTD¶

¶

Le tuteur de stage :¶

¶

- * Le tuteur représente la fonction pédagogique du stage. Il peut le faire temporairement et sur une zone à délimiter (pôle, unité...).¶
- Le tuteur est un professionnel expérimenté, il a développé des capacités ou des compétences spécifiques et de l'intérêt pour l'encadrement d'étudiants¶
- Le tuteur connaît bien les référentiels d'activités, de compétences et de formation des futurs professionnels qu'il encadre¶
- Le tuteur assure un accompagnement des étudiants et évalue leur progression lors d'entretiens réguliers¶
- * Le tuteur peut accompagner plusieurs étudiants et les recevoir ensemble lors de leur accueil ou de séquences de travail¶
- Le tuteur peut proposer aux étudiants, des échanges autour des situations ou des questions rencontrées¶
- * Le tuteur facilite l'accès des étudiants aux divers moyens de formation proposés sur les lieux de stage, les met en relation avec des personnes ressources et favorise, en liaison avec le maître de stage, l'accès aux services collaborant avec le lieu de stage en vue de comprendre l'ensemble du processus de soin¶
- Le tuteur a des relations régulières avec le formateur de l'institut de formation, référent du stage. Il propose des solutions en cas de difficultés ou de conflits¶

¶

- Le tuteur évalue la progression des étudiants dans l'acquisition des compétences après avoir demandé l'avis des professionnels qui ont travaillé en proximité avec l'étudiant¶
- Le tuteur formalise cette progression sur le portfolio lors des entretiens avec l'étudiant en cours et à la fin du stage.¶

¶

* → Ne concerne pas les stages de l'EN. De plus, à l'EN, le tuteur est également le professionnel de proximité¶

¶

Chaque étudiant connaît son tuteur de stage et ses missions.¶

¶

Les professionnels de proximité:¶

¶

- Ils représentent la fonction d'encadrement pédagogique au quotidien¶
- Ils sont présents avec l'étudiant lors des séquences de travail de celui-ci, le guident de façon proximale, lui expliquent les actions, nomment les savoirs utilisés, rendent explicites leurs actes, etc.....¶
- Ils accompagnent l'étudiant dans sa réflexion et facilitent l'explicitation des situations et du vécu du stage, ils l'encouragent dans ses recherches et sa progression¶
- Ils consultent le portfolio de l'étudiant afin de cibler les situations, activités ou soins devant lesquels l'étudiant pourra être placé¶
- * Ils ont des contacts avec le tuteur afin de faire le point sur l'encadrement de l'étudiant de manière régulière. → ne concerne pas les stages à l'EN¶

¶

Plusieurs personnes peuvent assurer ce rôle sur un même lieu de travail en fonction de l'organisation des équipes¶

Les autres professionnels de santé contribuent aux apprentissages de l'étudiant.¶

¶

② L'étudiant:¶

¶

Il est acteur et responsable de sa formation. Pour préparer son arrivée, il s'informe des spécificités du service dans le livret d'accueil.¶

¶

- Il s'engage à respecter les modalités d'organisation du stage¶
- Il formule les objectifs en cohérence avec le livret d'accueil et son niveau d'acquisition figurant dans le portfolio qu'il présente, complète et fait valider par le tuteur¶
- Il s'auto-évalue dans sa progression au contact des professionnels¶
- Il intègre une démarche constructive d'apprentissage: il se donne les moyens d'acquérir des compétences à partir des ressources mises à disposition dans le service¶
- Il s'inscrit dans une logique de réflexion d'analyse de pratique¶
- Il adopte un comportement responsable, attentif aux personnes et aux biens¶
- Il est respectueux de la réglementation, des règles professionnelles, ainsi que des règles en vigueur dans la structure d'accueil.¶

¶

③ Les Instituts de Formation en Soins Infirmiers¶

¶

Les IFSI désignent un formateur référent pour chacun des stages et en informent la Direction des Soins ou l'ICTD ainsi que les étudiants.¶

¶

Le formateur de l'IFSI référent de stage:¶

¶

- Il s'engage à maintenir avec le service d'accueil des relations régulières¶

Arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif aux études d'infirmier	Charte d'encadrement" / ARS Lorraine / Version: 3/25 juillet 2011¶
	4 pages ¶

¶

- Il peut être associé dans les travaux des services¶
- Il est en lien avec le maître de stage en ce qui concerne l'organisation générale des stages dans son unité ou sa structure¶
- Il a accès aux lieux de stage et peut venir encadrer un étudiant sur sa propre demande ou celle du tuteur de stage. Il règle les difficultés éventuelles¶
- Dans le champ de cet encadrement, la pratique d'actes professionnels ne relève pas de son rôle.¶

¶

Son rôle :¶

¶

- Assurer la coordination avec l'établissement d'accueil¶
- Accompagner les équipes dans l'utilisation du référentiel de compétences et des outils de suivi de la formation¶
- Contribuer à la formation clinique de l'étudiant et à l'analyse de ses pratiques¶
- Communiquer avec le tuteur et le maître de stage afin de suivre le parcours de l'étudiant¶
- Organiser des rencontres avec les étudiants sur les lieux de stage ou à l'IFSI¶

¶

III) Les outils :¶

¶

⊗ Le livret d'accueil :¶

¶

Il est spécifique à chaque lieu de stage, il comporte :¶

¶

- Les éléments d'information nécessaire à la compréhension du fonctionnement du lieu de stage (type de services ou d'unités, population soignée, pathologies traitées, orientation médicale du service....) → *sauf pour stages EN*¶
- Les situations les plus fréquentes devant lesquelles l'étudiant pourra se trouver¶
- Les actes et activités qui lui seront proposés¶
- Les éléments de compétences plus spécifiques qu'il pourra acquérir¶
- La liste des ressources offertes à l'étudiant dans le stage¶
- Les modalités d'encadrement : conditions de l'accueil individualisé de l'étudiant, établissement d'un tutorat nominatif, prévision d'entretien à mi-parcours, prévision des entretiens d'évaluation¶
- Les règles d'organisation en stage : horaires, tenue vestimentaire, présence, obligations diverses.¶

¶

⊗ Le portfolio¶

¶

- Il sert à mesurer la progression de l'étudiant en stage durant l'ensemble de la formation¶
- Il est centré sur l'acquisition des compétences, des activités et des actes infirmiers¶
- Il est rempli par l'étudiant et le tuteur et est consultable par tous¶
- Il est utilisé par le tuteur pour réaliser l'évaluation de la progression de l'étudiant lors de chacun des stages¶
- Il est utilisé par le formateur de l'IFSI responsable du suivi pédagogique de l'étudiant pour réaliser des bilans semestriels d'acquisition.¶

¶

IV) Conclusion¶

¶

La charte fera l'objet d'une évaluation régionale permettant ainsi une réactualisation en fonction de l'évolution des missions du service d'accueil et/ou des objectifs de formation clinique des étudiants¶

¶

Arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif aux études d'infirmier=	Charte d'encadrement* / AR2Lorraine/Version : 3/25 juillet 2011¶
	4 pages-¶

¶

Recommandations à l'attention des lieux d'accueil des étudiants en soins infirmiers de Lorraine

Etape N°1°: préalables

Cette étape doit être réalisée par chaque ES en amont de l'accueil des étudiants°:

- Description des services, UF, pôles, filières... (selon les recommandations pour le livret d'accueil)
- Elaboration d'une planification annuelle négociée avec les IFSI précisant les lieux d'accueil et le nombre maximum d'étudiants pouvant être pris en charge
- Organisation de la coordination des stages par l'établissement d'accueil
- Description des parcours de l'étudiant selon les modalités de prise en charge
- Modalités d'organisation de l'accueil°: documents de références
 - 1.→ la charte d'encadrement qui est connue de tous
 - 2.→ le livret d'accueil qui a permis de qualifier les sites
- Elaboration d'un mode d'accueil pertinent et adapté à la structure
- Une préparation des mises en stage a été réfléchie entre l'IFSI et les établissements d'accueil

Etape N°2°: accueil de l'étudiant

Privilégier si possible un accueil global avec°:

- La présentation de la structure de soins et du livret d'accueil de l'établissement
- Le rappel de la réglementation°: règlement intérieur, charte du patient, règles de confidentialité, règles professionnelles
- Les modalités pratiques de vie au sein de l'ES (plannings, vestiaires, repas, parking,...)
- L'accompagnement dans les services par une personne chargée de l'accueil de l'étudiant avec présentation du cadre de santé, maître de stage et/ou du tuteur
- La définition éventuelle du parcours de stage en tenant compte impérativement°:
 - 1.→ Des objectifs de l'étudiant (construits au préalable avec le formateur référent pédagogique)
 - 2.→ De l'exploitation du portfolio
 - 3.→ construction du parcours pédagogique

Etape N°3°: Accompagnement de l'étudiant

a) parcours pédagogique

- Validation et organisation du parcours pédagogique
- Temps dédié à l'analyse réflexive
- Compréhension du contexte des métiers du soin°: gestion des risques, certification, système d'information et dossier patient
- Proposition de situations prévalentes favorisant l'acquisition des compétences permettant la prise en charge globale et développant l'analyse réflexive

b)-évaluation¶

- Première évaluation de l'étudiant à 2 semaines à partir de la construction du parcours de l'étudiant¶
- ¶
- Pour un stage de ¶
 - 5 semaines: ¶
 - 2 évaluations tuteur/étudiant dont une avec le référent de stage¶
 - Evaluation à la 2ème semaine et en fin de stage¶
 - 10 semaines: ¶
 - 3 évaluations tuteur/étudiant dont une avec le référent de stage et autant que de besoin¶
 - Evaluation à la 2ème, 6ème semaine et à la fin de stage¶
- ¶
- Possibilité de coupler l'évaluation avec la présence du formateur de l'IFSI lors de l'analyse de pratiques et/ou de formation clinique¶
 - Si le tuteur est un cadre de santé, un encadrant de proximité participe à l'évaluation¶
- ¶
- Compte rendu écrit en cas de difficultés au référent de stage de l'IFSI afin d'en assurer la traçabilité et transmission à l'IFSI¶

c)-mesure de la satisfaction de l'accompagnement de l'étudiant¶

- Mettre en place des indicateurs de suivi portant sur les conditions:¶
 - D'accueil¶
 - D'évaluation¶
 - D'accompagnement au cours du stage ¶

¶ Etape N°4-Formation au tutorat¶

- Une formation est recommandée. L'organisation du tutorat est à l'initiative de l'établissement¶
- La formation peut être assurée par un organisme agréé, un IFSI, un tuteur déjà formé, un autre établissement de santé par convention...¶

¶ Etape N°5: Partenariat et mutualisation des moyens entre les Etablissements de Santé et les IFSI¶

- Recenser les conventions existantes entre les établissements de santé portant sur la continuité des soins et les modalités de prise en charge¶
- Inclure dans ces conventions des avenants ayant pour objet la formation des étudiants en IFSI: parcours personnalisé de l'étudiant et partage des compétences et du temps des tuteurs¶
- Favoriser l'intervention des tuteurs au sein des IFSI pour les analyses de pratiques professionnelles (APP)¶

L'IFSI reste le pilote et le garant de l'organisation, de la coordination et de la cohérence de la formation globale des étudiants¶

¶
¶
¶
«Ces recommandations sont le fruit d'une réflexion régionale. Elles ont été élaborées par un... groupe de travail constitué de cadres de santé formateurs et de professionnels accueillant des étudiants» ¶

10.2 Planification de l'alternance des IFSI de Forbach et Sarreguemines

N° sem	dates		1ère année	2ème année	3ème année
			promo	promo	promo
36	01/09/2025	05/09/2025			STAGE 5
37	08/09/2025	12/09/2025			
38	15/09/2025	19/09/2025			
39	22/09/2025	26/09/2025			
40	29/09/2025	03/10/2025			
41	06/10/2025	10/10/2025		SSES	
42	13/10/2025	17/10/2025		SSES	
43	20/10/2025	24/10/2025		SSES	
44	27/10/2025	31/10/2025			
45	03/11/2025	07/11/2025		STAGE 3	
46*	10/11/2025	14/11/2025			
47	17/11/2025	21/11/2025			
48	24/11/2025	28/11/2025		SSES	
49	01/12/2025	05/12/2025		SSES	
50	08/12/2025	12/12/2025		SSES	
51	15/12/2025	19/12/2025	STAGE 1		
52*	22/12/2025	26/12/2025			
1*	29/12/2025	02/01/2026			
2	05/01/2026	09/01/2026			
3	12/01/2026	16/01/2026			
4	19/01/2026	23/01/2026			
5	26/01/2026	30/01/2026			
6	02/02/2026	06/02/2026		SSES	STAGE 6
7	09/02/2026	13/02/2026		SSES	
8	16/02/2026	20/02/2026		SSES	
9	23/02/2026	27/02/2026			
10	02/03/2026	06/03/2026		STAGE 4	
11	09/03/2026	13/03/2026			
12	16/03/2026	20/03/2026			
13	23/03/2026	27/03/2026		SSES	
14	30/03/2026	03/04/2026		SSES	
15*	06/04/2026	10/04/2026		SSES	
16	13/04/2026	17/04/2026			
17	20/04/2026	24/04/2026			
18*	27/04/2026	01/05/2026	STAGE 2		STAGE 6
19*	04/05/2026	08/05/2026			projet professionnel
20*	11/05/2026	15/05/2026			
21	18/05/2026	22/05/2026			
22*	25/05/2026	29/05/2026			
23	01/06/2026	05/06/2026			
24	08/06/2026	12/06/2026			
25	15/06/2026	19/06/2026			
26	22/06/2026	26/06/2026			
27	29/06/2026	03/07/2026			

10.3 Liste des lieux de stages de l'IFSI de Forbach

Soins en santé mentale et en psychiatrie

Noms Etablissements	Villes Etab.	Unités de Soins
C.H.S. SARREGUEMINES	FORBACH	C.M.P. ENFANTS
		H.D.JOUR ENFANTS "LES HIRONDELLES"
		C.M.P. ADULTES
		H.D.JOUR ADULTES "LA SOURCE"
		H.D.JOUR P.A. "L'EAU VIVE"
	FREYMING-MERLEBACH	C.M.P. ADULTES
		H.D.JOUR ADULTES
	SARREGUEMINES	PAVILLON "MIMOSAS"
		PAVILLON 4 ETAGE (UMD) LES CHARMES
		PAVILLON 6 ETAGE (UMD) LES MERISIERS ETAGE
		PAVILLON 17 RDC (UMD) LES CYPRES RDC
		PAVILLON 6 RDC (UMD) LES MERISIERS RDC
		PAVILLON "ACACIAS"
		PAVILLON "GLYCINES"
		PAVILLON "ROSERAIE"
		PAVILLON "LILAS"
		PAVILLON "ILE"
		PAVILLON 17 ETAGE (UMD) LES CYPRES ETAGE
		PAVILLON 18 RDC (UMD) LES BOULEAUX RDC
		PAVILLON 18 ETAGE (UMD) LES BOULEAUX ETAGE
		L'EQUINOXE (U.H.A)
		PAVILLON U.S.I.P. LES HÊTRES
		LES ERABLES (UMD)
		ERGO LAUZIER (UMD)
C.H.S. LORQUIN	CREHANGE	HDJ PA
	CREUTZWALD	M.A.T
		C.M.P.ADULTES
		A.T.C (Appartements Thérapeutiques Creutzwald)
	FAULQUEMONT	C.M.P ADULTES
	ST AVOLD	H.D.JOUR ENFANTS
		C.M.P. ADULTES
		H.D.JOUR ADULTES
	ST AVOLD (LEMIRE)	UNITE HOSPITALISATION DE PSYCHIATRIE
C.N.P.A. /INICEA	ST AVOLD	CENTRE NABORIEN de PSYCHIATRIE AMBULATOIRE
CENTRE "LES WADS" Moselle Est	FORBACH	CSAPA / CAARUD (CENTRE de SOINS ACCOMPAGNEMENT et PREVENTION en ADDICTOLOGIE / CENTRE ACCUEIL ACCOMPAGNEMENT de REDUCTION des RISQUES pour USAGERS de DROGUE)

Soins de courte durée

Noms Etablissements	Villes Etab.	Unités de Soins
C.H. MARIE-MADELEINE CHIC	FORBACH	PNEUMOLOGIE P2
	FORBACH	PNEUMOLOGIE P3
	FORBACH	HDJOUR ONCOLOGIE / MEDECINE
	FORBACH	CARDIOLOGIE
	FORBACH	CARDIOLOGIE - U.S.I.C.
	FORBACH	URGENCES ADULTES
	FORBACH	UNITE DE SOINS INTENSIFS POLYVALENTS
	FORBACH	NEONATOLOGIE
	FORBACH	BLOC OPERATOIRE / SSPI
	FORBACH	NEUROLOGIE
	FORBACH	NEUROLOGIE SOINS INTENSIFS - UNV
	FORBACH	CHIRURGIE AMBULATOIRE. UECA
	FORBACH	HEPATO-GASTRO-ENTEROLOGIE/ MEDECINE POLYVALENTE/COURT SEJOUR GERIATRIQUE
	FORBACH	CHIRURGIE
	FORBACH	PEDIATRIE
CLINIQUE SAINT NABOR	ST-AVOLD	CHIRURGIE VISCERALE
	ST-AVOLD	SSPI / BLOC OPERATOIRE
	ST-AVOLD	UNITE DE SOINS CONTINUS
	ST-AVOLD	CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE
	ST-AVOLD	CHIRURGIE AMBULATOIRE
G.M.S.I.	L'HÔPITAL	Groupe Médical de Soins Immédiats
GROUPE SOS SANTE	ST-AVOLD	CHIRURGIE B (uro-vasculaire-viscérale-ortho-traumato)
	ST-AVOLD	PNEUMOLOGIE G
	ST-AVOLD	REANIMATION
	ST-AVOLD	ONCOLOGIE / HEPATO-GASTRO
	ST-AVOLD	HDJOUR ONCOLOGIE
	ST-AVOLD	UNITE DE SOINS INTENSIFS POLYVALENTS
	ST-AVOLD	MEDECINE POLYVALENTE
	ST-AVOLD	URGENCES
	ST-AVOLD	BLOC OPERATOIRE / SSPI
	ST-AVOLD	UNITE ANESTHESIE ET CHIRURGIE AMBULATOIRE
	ST-AVOLD	UNITE DE DIALYSE
	ST-AVOLD	MEDECINE DIABETOLOGIE / ADDICTOLOGIE
	ST-AVOLD	COURT SEJOUR GERIATRIQUE, ONCOGERIATRIE SOINS PALLIATIFS
	ST-AVOLD	PNEUMOLOGIE F
ASSOCIATION ST ANDRE (NOUILLY)	ST-AVOLD FREYMING MERLEBACH	UNITE DE DIALYSE
C.H. BOULAY	BOULAY	MEDECINE POLYVALENTE à ORIENTATION GERIATRIQUE

Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie

	Noms Etablissements	Villes Etab.	Unités de Soins
EHPAD	CH LEMIRE CHIC	SAINT-AVOLD	EHPAD Les Hirondelles
	CH MARIE-MADELEINE CHIC	FORBACH	L'OREE DU BOIS
	C.H. BOULAY	BOULAY	LES LILAS BLANCS
	EHPAD	FAREBERSVILLER	ST JEAN BAPTISTE
		ST-AVOLD	VILLA D'AVRIL
		STIRING-WENDEL	LES PLATANES
		HOMBOURG-HAUT	LE HETRE POURPRE
		CREUTZWALD	SANS SOUCI
		CARLING	RESIDENCE DU PARC
		FORBACH	LES CERISIERS
		BOULAY	VILLA BEAU SOLEIL
		CREHANGE	EHPAD LES CHENES
		COCHEREN	RESIDENCE DITSCHILLER
		FREYMING-MERLEBACH	LE BOIS DES OISELEURS
		FREYMING-MERLEBACH	STE ELISABETH
		BEHREN	PAVILLON DU SOLEIL
		PETITE-ROSSELLE	LES PEUPLIERS
		LONGEVILLE-LES-ST-AVOLD	LES LAURIERS
SOINS A DOMICILE	CENTRE DE SOINS INFIRMIERS	LONGEVILLE-LES-ST-AVOLD	C.S.I
	CENTRES DE SANTE FILIERIS	BEHREN-LES-FORBACH	CENTRE DE SANTE
		CREHANGE	CENTRE DE SANTE
		CREUTZWALD	CENTRE DE SANTE
		FAREBERSVILLER	CENTRE DE SANTE
		FORBACH	CENTRE DE SANTE
		FREYMING-MERLEBACH	CENTRE DE SANTE
		HOMBOURG-HAUT	CENTRE DE SANTE
	IDE LIBERAUX	FREYMING-MERLEBACH	C. INF. GERBER Ludovic - JAGU Jessica
		THEDING	C. INF. BEN MESSAOUD
		BOULAY	C. INF. TALAMONA Johan - NOVO Emilie
		LIXING-LES-ST-AVOLD	C. INF. CHAUDEY - GRAFF
		FREYMING-MERLEBACH	C. INF. BOUR - GIRARDIN - LEGAYE
		L'HOPITAL	C. INF. BOUHL Virginie - MOYSES Bettina
		STIRING-WENDEL	C. INF. WALTER Alexandra
		SPICHEREN	C. INF. PISTER - DE VITO- CHAMBIL

		FREYMING-MERLEBACH	C. INF. ADAM-GUYOT Valérie - SCHEID Elodie
		LIXING-LES-ST-AVOLD	C. INF. FEIL Emmanuelle
		HOMBOURG-HAUT	C. INF. GRIMMER-KLEIN Céline
		BEHREN-LES-FORBACH	C. INF. ZANELLA - SIMON
		COCHEREN	C. INF. COP DOMINIQUE
		CREUTZWALD	C. INF. BOUKHALFA - FROEHLICH SFISEN Jade
		CREUTZWALD	C. INF. DEBRUILLE Jennifer - NAFZIGER Anne
		LONGEVILLE-LES-ST-AVOLD	C. INF. LAMARD Yannick
		CREHANGE	C. INF. CLAISER Eve
		BENING LES SAINT AVOLD	C. INF. PONCON-SANDER
		STIRING-WENDEL	C. INF. ILDAROLU Jean-Marc
	SSIAD	STIRING-WENDEL	S.S.I.A.D.
		CREUTZWALD	S.S.I.A.D (CH BOULAY)
		FORBACH	S.S.I.A.D (GROUPE SOS SANTE)
		CREHANGE	S.S.I.A.D.
		ST-AVOLD	S.S.I.A.D.
		FREYMING-MERLEBACH	S.S.I.A.D (A.V.E.C)
ACCUEIL ENFANT	MULTI-ACCUEIL	CREUTZWALD	LES VERRIERS (ASBH)
		FAULQUEMONT	TAM-TAM DOUDOUS
		ST-AVOLD	MAISON DE LA PETITE ENFANCE "ARC EN CIEL"
		FORBACH	L' ARC EN CIEL
		COCHEREN	LE JARDIN DES MALICES
		BOULAY	LA COLLINE AUX BAMBINS
AUTRE	PÔLE HOSPITALIER GERIATRIQUE FILIERIS	CREUTZWALD	LES LUPINS
	I.E.M	FREYMING-MERLEBACH	LES JONQUILLES
	I.M.E	FORBACH	I.M.E DE GUISE

Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation

	Noms Etablissements	Villes Etab.	Unités de Soins
	HOPITAL DE FREYMING-MERLEBACH FILIERIS	FREYMING-MERLEBACH	HAD
MAS/FAM	MAS-FAM	CREHANGE	LA MAISONNEE (Groupe SOS)
	FAM	FORBACH	Jean-Paul et Evelyne PEFFERKORN
	MAS-FAM	FREYMING-MERLEBACH	LES FLORALIES
	MAS-FAM	LONGEVILLE-LES-ST-AVOLD	LES JARDINS DE L'ABBAYE
	FAS-FAM	ST-AVOLD	LES SEREINS
	MAS	PETITE ROSSELLE	MAS ODAS 57
SMR	CH LEMIRE CHIC	ST-AVOLD	SMR GERIATRIQUE
	CH LEMIRE CHIC		SMR de JOUR CARDIO-VASCULAIRE
	CH LEMIRE CHIC		SMR de JOUR GERIATRIQUE
	CH LEMIRE CHIC		SMR POLYVALENT
	CENTRE HOSPITALIER	BOULAY	SMR
	GROUPE SOS SANTE	FORBACH	SMR
	HOPITAL DE FREYMING-MERLEBACH FILIERIS	FREYMING-MERLEBACH	SMR 1
	HOPITAL DE FREYMING-MERLEBACH FILIERIS		SMR 2
	HOPITAL DE FREYMING-MERLEBACH FILIERIS		SMR 4
	HOPITAL DE FREYMING-MERLEBACH FILIERIS		SMR 5
	HOPITAL DE FREYMING-MERLEBACH FILIERIS		SMR 6
USLD	PÔLE HOSPITALIER GERIATRIQUE FILIERIS	CREUTZWALD	U.S.L.D
	CENTRE HOSPITALIER	BOULAY	U.S.L.D.
	GROUPE SOS SANTE	FORBACH	U.S.L.D.

10.4 Liste des lieux de stages de l'IFSI de Sarreguemines

Soins en santé mentale et en psychiatrie

Noms Etablissements	Villes Etab.	Unités de soins
CHS SARREGUEMINES	SARREGUEMINES	PAVILLON "ACACIAS"
		PAVILLON "GLYCINES"
		PAVILLON "LILAS"
		PAVILLON "MIMOSAS"
		PAVILLON "ROSERAIE"
		PAVILLON "ILE"
		PAVILLON "EQUINOXE"
		PAVILLON U.S.I.P.
		PAVILLON 4 ETAGE (UMD) LES CHARMES
		PAVILLON 17 RDC (UMD) LES CYPRES
		PAVILLON 17 ETAGE (UMD) LES CYPRES
		PAVILLON 18 RDC (UMD) LES BOULEAUX
		PAVILLON 18 ETAGE (UMD) LES BOULEAUX
		LES ERABLES (UMD)
		C.M.P. ADULTES
		C.M.P. ENFANTS (LA CANOPEE)
		HDJ ENFANTS "LES LUCIOLES"
		HDJ ENFANTS "LES COLIBRIS"
	BITCHE	C.M.P. ADULTES
CH ROBERT PAX	SARREGUEMINES	URGENCES PSYCHIATRIQUES

Soins de courte durée

Noms Etablissements	Villes Etab.	Unités de soins
CH ROBERT PAX	SARREGUEMINES	CARDIOLOGIE
		GASTRO-ENTEROLOGIE
		MEDECINE GERIATRIQUE
		MEDECINE POLYVALENTE
		PNEUMOLOGIE
		HDJ MEDECINE + ENDOSCOPIE
		URGENCES
		CHIRURGIE 1
		CHIRURGIE 2
		CONSULTATION CHIRURGIE
		UCA consultation d'anesthésie
		BLOC / SSPI
		REANIMATION. SOINS CONTINUS
		MATERNITE/ GYNECO
		PEDIATRIE
HOPITAL ST JOSEPH	BITCHE	MEDECINE
		CENTRE DE SOINS NON PROGRAMMES
HOPITAL ST JOSEPH	SARRALBE	MEDECINE
ALTIR	SARREGUEMINES	UNITE DIALYSE MEDICALISEE
SHG KLINIKEN	VÖLKLINGEN	MEDECINE CARDIOLOGIE
		CHIRURGIE CARDIO THORACIQUE
		UROLOGIE
		REANIMATION MEDICALE CARDIOLOGIE
		REANIMATION CHIRURGICALE
LE NEUENBERG	INGWILLER	MEDECINE

Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie

	Nom Etablissement	Ville Etab.	Unités de soins
EHPAD	EHPAD	ALBESTROFF	SAINTE ANNE
		BITCHE	LES MYOSOTIS
		DIEMERINGEN	LES COQUELICOTS
		DRULINGEN	LES HETRES
		FAREBERSVILLER	ST JEAN BAPTISTE
		FENETRANGE	LE VAL FLEURI
		HAMBACH	LES SAULES
		INGWILLER	HOPITAL LE NEUENBERG (SIMEON. EMMAUS)
		MONTBRONN	LES SOURCES
		NIEDERBRONN	MAISON ST JOSEPH
		OBERBRONN	NOTRE DAME. ASSOC ST SAUVEUR
		PUTTELANGE	HOME DES QUATRE SAISONS
		ROHRBACH-LES-BITCHE	RESIDENCE ALBERT SCHWEITZER
		ROUHLING	LES ALSIERS
		RILCHINGEN	BARMHERZIGE BRÜDER
		SARRALBE	EHPAD
		ST INGEBERT	BRUDER-KONRAD-HAUS
		SARREGUEMINES	NOTRE DAME DU BLAUBERG
			SAINTE MARIE
		SARRE-UNION	EHPAD
		SIERSTHAL	HOME DE LA PROVIDENCE
SOINS A DOMICILE	CENTRE DE SOINS	DIEMERINGEN	CSI. SSIAD. ACCUEIL DE JOUR
		NIEDERBRONN	MAISON ST JOSEPH
		BITCHE	SSIAD
		SARREGUEMINES	ACSI ST VINCENT DE PAUL
		SARRE-UNION	SSIAD-ABRAPA
	CABINETS LIBERAUX	BITCHE	MMES SCHAEFER / BEHR / KERN / SCHMITT
		DIEBLING	MME SIEBERT
		DIEMERINGEN	MM. OLIGER / SCHWARTZ
		DIEMERINGEN	MMES MARCINIAK / PERRON
		GOETZENBRUCK	MAISON DE SANTE "LES VERRIERS" N°1
		GOETZENBRUCK	MM. SCHUTZ
		MONTBRONN	SCP WEISSENBACHER / METZ / SCHAEFER
		NEUFGRANGE	ME DEMMERLE
		PETIT-REDERCHING	MMES BACHMANN / DESREMAUX / HOELLINGER
		PUTTELANGE-AUX-LACS	MME LEDIG (JUNGMANN)
		REMELFING	Mme MILDENBERGER
		SARREGUEMINES	ASSOCIATION INFIRMIERE DE MOSELLE EST
			ME FISCHER
			MM HULEUX/ESCAPIT/RAUCH/HERMANN
			SCP des INFIRMIERS DU VAL DE SARRE (anciennement WAGNER / BARDA / FRIDRICH)
		SARRALBE	Cab WEBER/WENDELS/SOMMERLATT
		SARRE-UNION	CABINET ELOI-LELLIS
ACCUEIL ENFANT	LES BITCHOUN'	BITCHE	MULTI-ACCUEIL
	LA MAISON DES LUTINS	DIEMERINGEN	MULTI-ACCUEIL
	L'ATELIER DES LUTINS	HAMBACH	MULTI-ACCUEIL
	LA BULLE ENCHANTEE	SARREGUEMINES	CRECHE
	LE PETIT PRINCE		HALTE GARDERIE
	BRIN D'EVEIL	ROHRBACH-LES-BITCHE	MULTI-ACCUEIL
	1,2,3 SOLEIL	SARRE-UNION	MULTI-ACCUEIL
AUTRES	CH ROBERT PAX	SARREGUEMINES	UNITE SANITAIRE
		OERMINGEN	UNITE SANITAIRE
	CHS SARREGUEMINES	SARREGUEMINES	LIERRES C
		SARREGUEMINES	MEDECINE DU TRAVAIL
	S.D.I.S.	SARREGUEMINES	SERVICE DEPARTEMENTAL INCENDIE SECOURS

Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation

Noms Etablissements	Villes étab.	Unités de Soins
HOPITAL ST JOSEPH	BITCHE	SSR
Centre de médecine physique et de réadaptation (CMPR) "Le Hohberg"	SARREGUEMINES	SSR
HOPITAL ST JOSEPH	SARRALBE	SSR
CERRAN LIEBFRAUENTHAL	GOERSDORF	SSR
CERRAN	MORSBRONN-LES-BAINS	SSR
CERRAN (Centre de Rééducation et de Réadaptation d'Alsace Nord)	NIEDERBRONN	SSR
HOPITAL LE NEUENBERG	INGWILLER	SSR
KLINIK-CURA-MED-SÜD-WARNDT	GROSSROSSELN	SSR
FLEUR DE VIE	ENCHENBERG	FAM
LA CLE DES CHANTS	ROHRBACH-LES-BITCHE	MAISON ACCUEIL SPECIALISEE
CHS SARREGUEMINES	SARREGUEMINES	OPALINE
RESIDENCE DU HOCHBERG	WINGEN SUR MODER	FAM / FAS
CHS SARREGUEMINES	SARREGUEMINES	MYOSOTIS
HOPITAL ST JOSEPH	BITCHE	USLD
HOPITAL LE NEUENBERG	INGWILLER	USLD (BETHANIE)
CH ROBERT PAX	SARREGUEMINES	HAD